

Les femmes dans l'agriculture

Rapport sur l'étude 2022



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

partager | comprendre | progresser

Impressum

Éditeur AGRIDEA
Eschikon 28 • CH-8315 Lindau
Tél. +41 (0)52 354 97 00 • fax +41 (0)52 354 97 97
kontakt@agridea.ch • www.agridea.ch

Auteures Ruth Moser, AGRIDEA • Kathrin Saner, AGRIDEA

N° d'art. 1515

© AGRIDEA, octobre 2022

Sans autorisation expresse de l'éditeur, il est interdit de copier ou de diffuser de toute autre manière, tout ou partie de ce document.

Toutes les informations contenues dans ce document sont fournies sans garantie.
Seule la législation fait foi.

Résumé

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) effectue depuis vingt ans un monitoring sur la situation sociale des familles paysannes. L'analyse de la condition et du rôle des femmes dans l'agriculture suisse constitue un élément central de ce monitoring. Réalisée en 2002, puis en 2012, l'étude sur les femmes dans l'agriculture examine pour la troisième fois, en 2022, la situation et le rôle de la femme dans le secteur agricole. Cette étude comporte une partie quantitative et une autre partie qualitative : elle montre comment la situation et la perception du rôle des femmes dans l'agriculture a évolué au cours de ces deux dernières décennies. Elle s'appuie à cette fin sur un sondage en ligne mené par la société gfs-zürich auprès de 778 femmes dans toutes les régions du pays ainsi que sur les résultats des discussions de quatre groupes de 29 participantes.

L'image de soi et la représentation du rôle des femmes dans l'agriculture évoluent. D'après le sondage en ligne, les femmes continuent à se voir le plus souvent comme une femme au foyer, une mère et une paysanne. Il ressort des discussions de groupe que les schémas traditionnels sont encore vivaces. Parallèlement, l'image de soi et le rôle des femmes évoluent sous l'effet de facteurs, tels que l'exercice de plus en plus fréquent d'une activité professionnelle hors de l'exploitation, une mécanisation croissante de l'agriculture et une meilleure formation des femmes. Les participantes des groupes de discussion estiment que les femmes peuvent aussi assumer plus facilement le rôle de cheffe d'exploitation grâce aux progrès accomplis dans la société en faveur de la parité ainsi qu'à la possibilité d'accéder plus aisément aux formations et aux informations. Mais elles considèrent aussi que la grossesse et la maternité, notamment, constituent un obstacle de taille.

Les femmes jouent un rôle économique plus important dans les exploitations, dans la gestion et dans les travaux ou par leurs activités professionnelles hors de l'exploitation. Presque toutes les femmes travaillent dans l'exploitation. On constate en particulier que les jeunes femmes de 35 ans au plus assument de plus en plus des tâches de gestion, contribuant ainsi dans une large mesure au revenu de l'exploitation. La moitié des jeunes femmes interrogées indiquent dans le sondage en ligne que les activités dont elles sont responsables représentent plus de 50 % du revenu de l'exploitation. Par ailleurs, 55 % de toutes les femmes sondées reçoivent un salaire ou génèrent un revenu par le travail qu'elles accomplissent dans l'exploitation. Un bon tiers de ces femmes déclarent être propriétaires ou copropriétaires de l'exploitation où elles vivent. Le pourcentage de femmes dirigeant seules une exploitation est passé de 5 à 9 %, soit une augmentation depuis le dernier sondage réalisé en 2012. Plus des deux tiers des femmes dirigent l'exploitation conjointement avec leur partenaire, homme ou femme.

Le pourcentage des femmes exerçant une activité hors de l'exploitation a connu une hausse, passant de 44 % (2002) et 47 % (2012) à 53 % (2022) ; le nombre d'heures de travail par semaine à l'extérieur a également progressé. Ces femmes exercent une activité hors de l'exploitation notamment pour les raisons suivantes : avoir des contacts avec d'autres personnes, gagner son propre argent ou compléter le revenu du ménage, par nécessité.

La couverture sociale s'est notablement améliorée au cours de la dernière décennie. Il ressort du sondage en ligne que le pourcentage de femmes sans couverture sociale ni prévoyance a diminué (12 % en 2012 contre 4 % en 2022). Par ailleurs, 57 % des femmes interrogées disposent aujourd'hui d'un 3^e pilier (43 % en 2012). Les discussions de groupe ont également montré que les femmes étaient davantage conscientes de l'importance de la protection sociale et de la prévoyance : une évolution réjouissante à laquelle ont contribué la vulgarisation, les campagnes de sensibilisation et les formations continues, tout comme les activités professionnelles exercées hors de l'exploitation.

Malgré un surcroît de travail, les femmes envisagent l'avenir avec optimisme. Comparativement à l'étude de 2012, le volume de travail a augmenté dans la plupart des activités en 2022. Les participantes au sondage en ligne estiment avoir assez de temps pour leur famille, pour leur couple et pour elles-mêmes, mais moins pour pouvoir œuvrer dans des organisations de paysannes ou de femmes rurales. Il ressort également des réponses que 60 % de ces femmes prennent une semaine de vacances par an, voire moins. Les discussions de groupe ont clairement montré que les vacances étaient souvent une gageure sur le plan de l'organisation, et que les responsables d'exploitation, hommes ou femmes, avaient souvent du mal à déléguer temporairement la responsabilité de leur entreprise agricole. La majorité des participantes voit dans le numérique une simplification des tâches. C'est la politique agricole et l'image de l'agriculture, qu'elles ressentent comme négative, qui leur causent le plus d'inquiétude.

Pourtant, la grande majorité des femmes (72 %) sont satisfaites de leur vie. Les femmes sondées et celles qui ont participé aux discussions de groupe sont confiantes, tant dans leur avenir que dans celui de leur exploitation. Elles ont toutefois un peu moins confiance en l'avenir de l'agriculture. Dans l'ensemble, la perception de l'avenir a connu une évolution favorable ces vingt dernières années : ce constat vaut pour l'avenir personnel (2002 : 3,8 ; 2012 : 3,9 ; 2022 : 4,0), ainsi que pour celui de l'entreprise (3,1 ; 3,4 ; 3,7) et pour celui de l'agriculture (2,4 ; 2,7 ; 3,3) (sur une échelle de 1 à 5, 5 signifiant « très confiante »).

Table des matières

1	Mandat et méthode	5
1.1	Sondage en ligne	5
1.2	Discussions de groupe	6
1.3	Délimitation	6
2	Résultats de l'étude	7
2.1	Caractérisation des femmes ayant participé à l'étude.....	7
2.1.1	Participant·es au sondage en ligne.....	7
2.1.2	Participant·es aux discussions de groupe.....	8
2.2	Rôles et perception des rôles assumés par les femmes	8
2.3	Droits de propriété, statut juridique et gestion de l'exploitation	11
2.3.1	Droits de propriété des femmes.....	11
2.3.2	Statut juridique des femmes	12
2.3.3	Direction par les femmes d'une branche de production	12
2.4	Revenus et couverture sociale des femmes	16
2.4.1	Revenus des femmes	16
2.4.2	Couverture sociale des femmes	19
2.5	Volume de travail, état d'esprit et cohabitation entre les générations	22
2.5.1	Volume de travail	22
2.5.2	État d'esprit et préoccupations des femmes.....	23
2.5.3	Cohabitation avec l'ancienne génération.....	25
2.6	Temps libre et vacances	26
2.7	Perspectives d'avenir : point de vue des femmes sur ce que sera l'agriculture suisse dans dix ans.....	28
3	Conclusion et recommandations.....	31
3.1	Conclusion.....	31
3.2	Recommandations.....	31

1 Mandat et méthode

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a chargé un institut spécialisé d'examiner pour la troisième fois la condition et le rôle des femmes dans l'agriculture suisse dans le prolongement des analyses effectuées en 2002 et en 2012. L'étude de 2022 a également cherché à connaître les difficultés, les résolutions, les projets et la vision de l'avenir de ces femmes ainsi que leur perception des changements et des tendances de ces dix dernières années. Cette étude comporte une partie quantitative et une partie qualitative : elle comprend un sondage en ligne, qui a permis d'obtenir des réponses quantifiables. Ces résultats sont complétés par les résultats de la réflexion de quatre groupes, grâce auxquels il a été possible de recueillir et d'approfondir des données qualitatives sur certaines questions. L'étude a été suivie par un groupe de travail composé de spécialistes issues de la pratique, de la vulgarisation, de la recherche et de l'administration.

1.1 Sondage en ligne

Le sondage en ligne a été réalisé par la société gfs-zürich en janvier et février 2022. Le questionnaire de cette enquête s'est inspiré de celui utilisé dans les études précédentes, en particulier celui de 2012. En 2022, certaines questions ont été modifiées, supprimées ou complétées par le groupe de suivi. Le sondage permet d'identifier les nouvelles tendances par rapport aux sondages de 2002 et de 2012 ; il offre aussi des données de base complètes sur la situation actuelle des femmes dans l'agriculture suisse.

Comme dans les études précédentes, 1500 adresses ont été sélectionnées de manière aléatoire (1100 en Suisse alémanique, 300 en Suisse romande et 100 au Tessin). Les adresses ont été choisies au hasard dans le système d'information sur la politique agricole (SIPA) de l'OFAG, qui sert à l'application de la législation sur les paiements directs. L'échantillon de l'enquête a été établi sur la base de caractéristiques, telles que la langue, la région ainsi que le type et la taille des exploitations, à partir de l'univers de base constitué par toutes les exploitations éligibles aux paiements directs qui sont dirigées par des femmes ou qui emploient une main-d'œuvre familiale féminine.

Sélection des femmes

		Échantillon net ^{a)} en %	Univers de base Statistiques OFAG ^{b)} en %
Région linguistique	Allemand	77	78
	Français	18	19
	Italien	5	2
Région	Plaine	41	42
	Collines	27	27
	Montagne	30	30
Taille de l'exploitation	Petite (jusqu'à 1 UMOS ^{c)})	24	30
	Moyenne (de 1 à 2,5 UMOS)	53	48
	Grande (plus de 2,5 UMOS)	23	22
Type d'exploitation	Production végétale	11	14
	Élevage	55	55
	Mixte	34	31
Agriculture biologique	Exploitation bio	19	17
	Exploitation non bio	81	83

a) Échantillon mis à jour (cf. rapport de gfs-zürich « Les femmes dans l'agriculture » de 2022) ;

b) Exploitations éligibles aux PD en 2020 ;

c) Unité de main-d'œuvre standard (UMOS)

En comparaison de l'univers de base de l'enquête, la Suisse italophone est légèrement surreprésentée dans l'échantillon net. La répartition selon les régions et les types d'exploitations correspond largement à l'univers de base. Les exploitations de petite taille sont légèrement sous-représentées et celles de taille moyenne légèrement surreprésentées. Les graphiques utilisés ci-après proviennent du rapport de la société gfs-zürich sur les résultats du sondage en ligne (gfs-zürich 2022) ; les couleurs des graphiques ont été un peu modifiées pour faciliter la différenciation entre les différentes années.

1.2 Discussions de groupe

AGRIDEA a, sur mandat de l'OFAG, mis sur pied quatre groupes de discussion dans différentes régions géographiques et linguistiques de la Suisse dans le but d'approfondir et de concrétiser les résultats du sondage en ligne. Ces discussions ont eu lieu en mars et avril 2022. Les participantes étaient des paysannes de différentes tranches d'âge et issues de divers types d'exploitations agricoles.

Les participantes aux discussions de groupe

Lieu	Langue	Date	Participant·es
Winterthour	Allemand	21.03.22	10 (SG, SH, TG, ZH)
Lucerne	Allemand	29.03.22	9 (AG, BE, LU, NW, ZG)
Yverdon-les-Bains	Français	31.03.22	5 (FR, NE, VD)
Biasca	Italien	05.04.22	5 (GR, TI)

Il a été procédé à une nouvelle sélection aléatoire dans le SIPA d'adresses d'exploitations agricoles dirigées par des femmes ou employant une main-d'œuvre familiale féminine et situées dans un rayon d'environ 40 km autour du lieu prévu pour les discussions. Les participantes ont été choisies, puis invitées par téléphone, par lettre ou par courriel à prendre part aux discussions de groupe. Ces personnes ont été sélectionnées selon les critères suivants : rôle dans l'exploitation (cheffe, etc.), canton, taille de l'exploitation, âge, type d'exploitation (bio, etc.). Il a fallu plusieurs séries d'invitations avant de pouvoir réunir un nombre suffisant de participantes. L'entreprise s'avérant difficile malgré les efforts déployés, il a fallu faire appel à l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) pour mobiliser les femmes. C'est pour cette même raison que des femmes de l'entourage de la personne chargée d'animer les discussions du groupe tessinois ont aussi été invitées en plus de celles sélectionnées aléatoirement. Plusieurs participantes se sont malheureusement désistées au dernier moment dans tous les groupes de discussion.

La société a été fortement marquée par la pandémie de COVID pendant les deux années qui ont précédé la réalisation de l'étude. Toutes les mesures visant à limiter les contacts et les confinements périodiques ont eu un impact sur le quotidien de la population. Il n'a pas été possible pendant un certain temps de savoir si les discussions de groupe pourraient avoir lieu dans le cadre prévu. Mais les quatre séries de discussions ont néanmoins pu se dérouler sans restrictions.

Les principaux résultats du sondage en ligne et des discussions de groupe sont exposés ci-après. Les participantes de l'étude sont d'abord présentées, puis certains sujets importants sont analysés en détail. L'étude décrit la perception des rôles et, en particulier, la situation des femmes ainsi que les charges qui continuent à peser sur les cheffes d'exploitation. Elle s'intéresse également aux revenus et à la couverture sociale des femmes. D'autres chapitres abordent la question du temps dont les femmes disposent pour elles et pour leur couple ainsi que la manière dont elles envisagent l'avenir de leur exploitation et celui de l'agriculture. Les résultats du sondage en ligne et le fruit des discussions de groupe sont intégrés dans les différents chapitres. Pour préserver l'anonymat, seuls le lieu de la discussion et l'âge des participantes ont été indiqués dans les citations.

1.3 Délimitation

L'étude porte exclusivement sur la façon de voir des femmes du monde de l'agriculture qui ont été interrogées (vision interne). Il n'est donc pas possible d'établir des comparaisons avec d'autres secteurs. En outre, ne pouvant être formulées qu'à partir du point de vue des femmes sondées, les recommandations sont difficilement transposables à tout le secteur agricole.

2 Résultats de l'étude

2.1 Caractérisation des femmes ayant participé à l'étude

2.1.1 Participantes au sondage en ligne

En tout, 778 femmes ont participé au sondage en ligne et répondu à toutes les questions, ce qui représente un taux de réponse de 53 %. Un peu plus de la moitié de ces femmes (55 %) ont grandi dans une exploitation agricole. Presque les trois quarts d'entre elles (72 %) sont originaires de la région où elles vivent actuellement.

Près des deux tiers (63 %) des femmes interrogées ont entre 36 et 55 ans, environ un tiers (30 %) ont 56 ans ou plus et 5 %, 35 ans ou moins. L'âge moyen des participantes est donc de 50,5 ans, soit trois ans de plus que celui de l'étude de 2012 (47,5 ans). L'écrasante majorité des femmes de l'échantillon sont mariées (92 %). La répartition des participantes en fonction de l'état civil n'a pas changé par rapport à 2012.

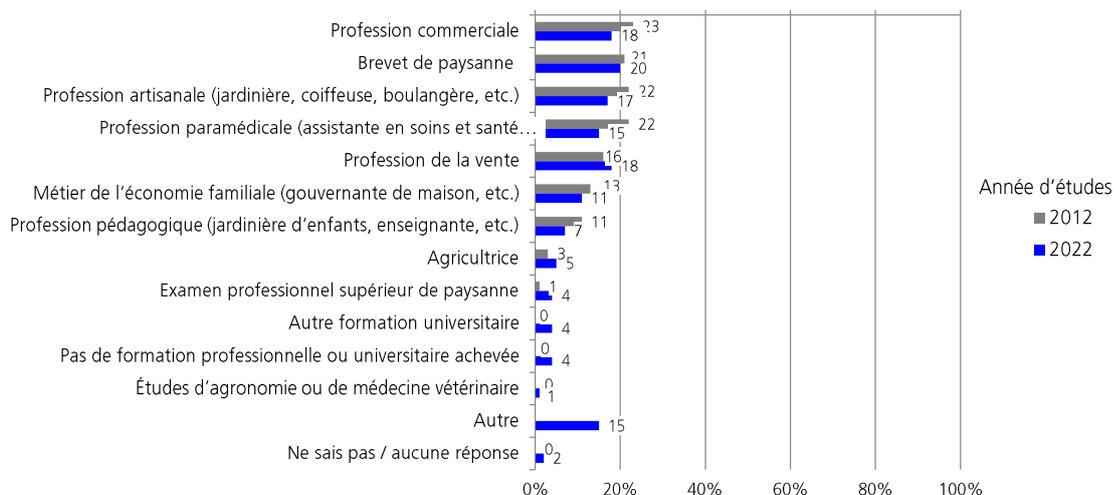
Près de deux femmes sur cinq (38 %) vivent dans un ménage de trois à quatre personnes. Elles ont presque toutes (90 %) des enfants (y c. enfants placés). Elles habitent majoritairement dans l'exploitation avec les anciens chefs d'exploitation, mais dans un logement séparé, à quelques exceptions près (1 %).

Sur les femmes sondées, 20 % ont un brevet de paysanne, 5 % sont agricultrices, 4 % des paysannes ayant passé un examen professionnel supérieur, 1 % sont agronomes ou vétérinaires ; en tout, 30 % ont appris un métier dans le domaine de l'agriculture ou de l'économie familiale rurale. Près d'un cinquième des participantes au sondage se sont formées à une profession commerciale (18 %) ou artisanale (17 %) et environ un sixième à une profession de la vente ou à une profession paramédicale (15 % dans les deux cas). Sur ces femmes, 4 % ont un diplôme d'une haute école dans un autre domaine que l'agriculture ou n'ont pas suivi de formation après l'école obligatoire. Dans l'ensemble, le pourcentage de paysannes à avoir passé un examen professionnel supérieur a augmenté (de 1 à 4 %) sur les dix dernières années, tout comme la part d'agricultrices (de 3 à 5 %). Le questionnaire avait abordé les catégories professionnelles en 2002 : les résultats de ce sondage ne peuvent pas être comparés avec ceux de 2012 et 2022.



Quelle formation professionnelle avez-vous suivie ?

Formulation : réponse « Encore en formation » et « autre » non proposée en 2012 ; en 2022, pas de réponse pour « Pas de formation ».
Plusieurs réponses possibles, données en pourcentage, N 2012 = 711, N 2022 = 778



Question F7

2.1.2 Participantes aux discussions de groupe

Les informations suivantes reposent sur les déclarations des participantes aux discussions de groupe. Celles-ci ont entre 28 et 59 ans, soit un âge moyen de presque 44 ans. Pratiquement toutes les femmes ont des enfants, la plupart d'entre elles en ont deux, certaines trois ou plus (cinq au maximum). Les participantes ont le plus souvent grandi dans une exploitation agricole.

Les exploitations où les femmes vivent et travaillent diffèrent considérablement les unes des autres, de la petite exploitation vivrière à la grande exploitation d'une cinquantaine d'hectares. Les branches agricoles représentées sont la production de lait et les grandes cultures, pour les principaux, mais aussi l'engraissement de poulets, l'élevage de vaches-mères, de poules pondeuses ainsi que de chevaux, chèvres ou moutons, et plus rarement d'autres types d'élevage (truies, bovins), les cultures spéciales, la viticulture ou la vente directe.

La très grande majorité des femmes ont suivi une formation, notamment d'enseignante, de vendeuse, de fleuriste, de droguiste, d'infirmière ou de polygraphe. Un grand nombre d'entre elles se sont également formées dans les domaines de l'agriculture et de l'économie familiale rurale pour devenir, par exemple, paysanne diplômée, maître agricultrice, jardinière, agro-technicienne ou ont suivi le cours sur les paiements directs ou des études d'agronomie. Quelques-unes des femmes ayant participé aux discussions exerçaient aussi une activité professionnelle non agricole.

Environ les deux tiers des participantes ont déclaré diriger leur exploitation seules ou avec leur partenaire, homme ou femme, dans deux cas leur frère et dans un cas leur fille. Les femmes seules à la tête de leur exploitation ont été intentionnellement surreprésentées dans les groupes de discussion, parce qu'il était prévu d'étudier surtout en profondeur la situation des cheffes d'exploitation.

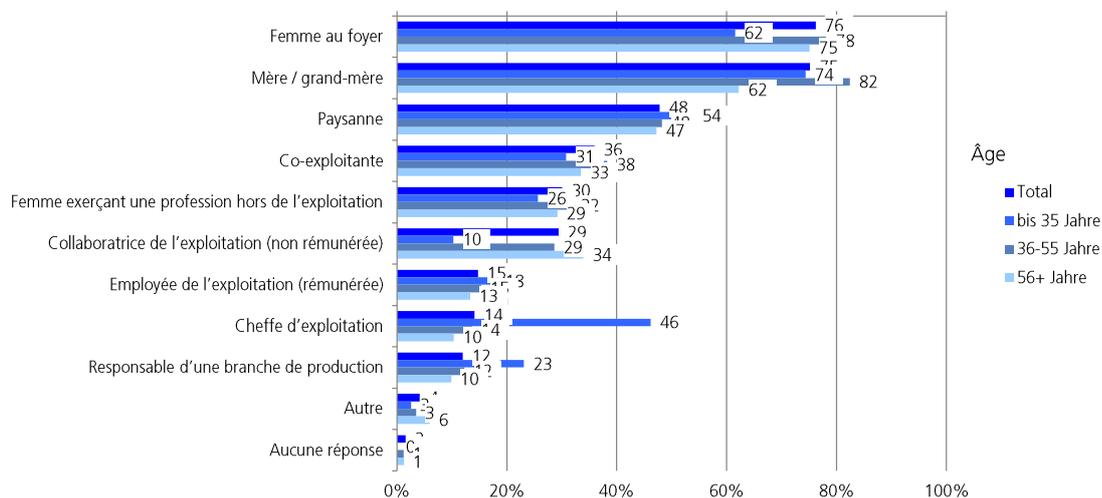
2.2 Rôles et perception des rôles assumés par les femmes

Le sondage en ligne a également cherché à savoir comment les femmes percevaient leurs rôles. Les femmes assument majoritairement plusieurs rôles, ce qui donne en moyenne une valeur de 3,4. Les rôles les plus fréquemment cités sont ceux de femme au foyer (76 %) et de mère ou de grand-mère (75 %). Le nombre de jeunes femmes à mentionner le rôle de cheffe d'exploitation est étonnamment élevé (46 %). Près de la moitié des femmes (48 %) se voient dans le rôle d'une paysanne. Plus les femmes sont jeunes, plus le rôle de mère leur tient à cœur. Le rôle de femme au foyer reprend de l'importance à mesure que l'âge augmente. Les femmes sont très satisfaites de leur rôle principal.



Quels sont, selon vous, vos rôles ? Comment vous voyez-vous ?

Plusieurs réponses possibles, moyenne des réponses = 3,4
Données en pourcentage, N = 778



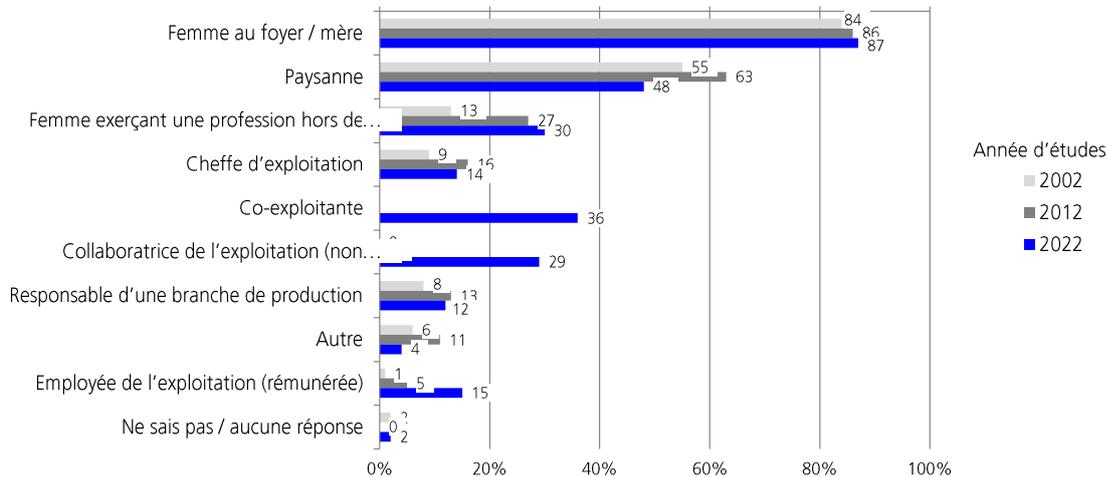
Question F26

Si la situation a peu changé au fil des années pour les rôles de femme au foyer et de mère, la part des femmes se définissant comme une paysanne a régressé depuis 2012 (2022 : 48 %, 2012 : 63 %, 2002 : 55 %). Les rôles de femme active et de cheffe d'exploitation ont gagné en importance au fil du temps. Le rôle de co-exploitante a été ajouté au sondage de 2022.



Quels sont, selon vous, vos rôles ? Comment vous voyez-vous ?

Formulation : réponse « Co-exploitante » non proposée en 2012 et 2002. « Femme au foyer » et « Mère » réunies dans une seule réponse en 2022. La réponse « Collaboratrice de l'exploitation (non rémunérée) » était formulée en 2012 et 2002 « Employée non rémunérée ». Plusieurs réponses possibles, Données en pourcentage, N 2002 = 883, N 2012 = 820, N 2022 = 778



Question F26

La perception des rôles change – résultats des discussions de groupe

La perception qu'ont les femmes de leurs rôles est une question qui a également été abordée lors des discussions de groupe. Les participantes conviennent que la représentation des rôles a changé au cours de ces dernières années. Elles sont convaincues que les femmes qui ne viennent pas du milieu agricole et les agricultrices diplômées véhiculent une autre image, contribuant ainsi à faire évoluer les schémas et les rôles. L'importance croissante de l'activité professionnelle exercée hors de l'exploitation, la mécanisation et la baisse du nombre d'employés dans l'entreprise agricole sont autant de facteurs qui ont modifié la réorganisation des tâches (moins de tâches ménagères et de lessives, plus de travaux à accomplir dans les étables ainsi que de tâches de planification et de contrôle) et par conséquent la répartition des rôles des femmes. Parallèlement, les femmes continuent à accomplir de nombreuses tâches qui sont compatibles avec la garde des enfants. Les schémas traditionnels restent vivaces.

Voici quelques citations qui montrent comment les participantes jugent et perçoivent les changements :

« Les choses ont déjà changé. Aujourd'hui, avoir un emploi à l'extérieur est très important pour beaucoup de chefs et cheffes d'exploitation. La conception des rôles est moins rigide. C'est le moins qu'on puisse dire. Aussi parce que les responsabilités dans l'exploitation ont évolué ces quinze à vingt dernières années. » (Lucerne, 47 ans)

« C'est aussi grâce à toutes les formations qui existent maintenant. Les femmes suivent des formations différentes et plus longues. Et elles sont mieux considérées pour ça. Du coup, au lieu de faire profil bas, on assume plus de responsabilités dans l'exploitation. » (Lucerne, 34 ans)

« Le jardin potager était pour moi l'exemple classique. Ma grand-mère en a eu un, ma mère aussi (...). J'ai mis une année pour admettre que je n'en voulais pas. Il m'a fallu vraiment beaucoup de temps pour changer ça. » (Lucerne, 34 ans)

Une femme à la tête d'une exploitation cite l'exemple de l'acquisition d'animaux :

« Voilà ce qui m'est arrivé. Parce que je ne suis pas une paysanne au sens classique. Mais plutôt un paysan. Des gens sont venus chez nous à la ferme et, à table, c'était comme si je n'existais pas : ils parlaient des vaches avec mon mari. J'aurais tout aussi bien pu être invisible. Ils lui posaient des questions et c'est moi qui répondais. Il y a vraiment des situations cocasses. » (Lucerne, 40 ans)

Deux tendances distinctes émergent des discussions de groupe quant au rôle de la paysanne : tandis qu'une partie des femmes n'ont aucun mal à s'identifier à l'image de paysanne, l'autre partie ne s'y reconnaît pas.

« Je suis tout cela et je fais tout cela, mais je ne suis pas une paysanne ! » (Biasca, 54 ans)

« Je suis fière d'être une paysanne parce que c'est ce qui me rattache à ma terre et à mes racines. » (Biasca, 41 ans)

La forte identification des jeunes femmes au rôle de cheffe d'exploitation est ressentie de deux différentes manières : certaines participantes estiment qu'il existe encore un décalage entre la perception de soi et le statut réel. Pour d'autres, il est aussi légitime de se considérer comme une cheffe d'exploitation ou une exploitante, même si ce sentiment ne correspond pas au statut officiel.

« Quand j'ai arrêté d'enseigner, je me suis demandé ce que je devais mettre comme profession. Certainement pas femme au foyer. Indépendante ? Ça ne va pas non plus. Il [mon mari] m'a dit de mettre « cheffe d'exploitation ». Mais j'avais l'impression de ne pas en avoir le droit. J'ai mis deux semaines à ne plus culpabiliser. » (Yverdon-les-Bains, 58 ans).

2.3 Droits de propriété, statut juridique et gestion de l'exploitation

Les droits de propriété et le statut juridique des femmes dans l'exploitation revêtent une grande importance. C'est eux qui déterminent qui peut signer les emprunts (propriétaire), qui reçoit les paiements directs (exploitant[e]) et quelle forme prennent la couverture sociale et la prévoyance (indépendant[e], membre de la famille travaillant dans l'exploitation avec ou sans salaire).

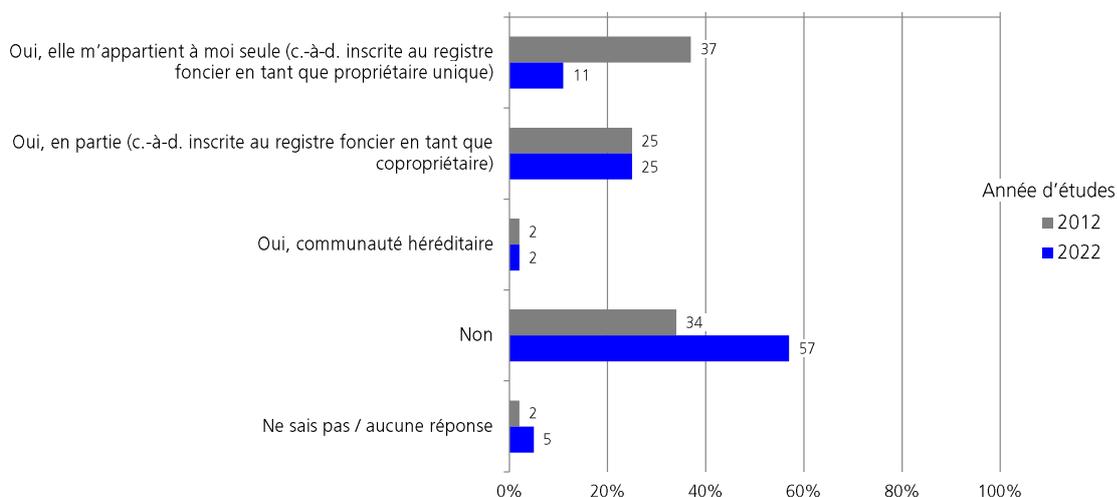
2.3.1 Droits de propriété des femmes

Dans le sondage en ligne de 2022, plus d'un tiers des femmes interrogées déclarent être propriétaires ou copropriétaires de l'exploitation. À cet égard, la proportion de femmes indiquant être la seule propriétaire est la plus élevée parmi les femmes de 35 ans au plus (31 %). Dans l'ensemble, les femmes sont plus nombreuses qu'en 2012 à indiquer *ne pas* être propriétaire, c'est-à-dire ni propriétaire unique ni copropriétaire (34 % en 2012 contre 57 % en 2022). Il s'est avéré, à la lumière des discussions de l'époque, que le nombre élevé de femmes à être l'unique propriétaire était dû à un malentendu et n'était pas exact. Les droits de propriété n'avaient pas été abordés dans le questionnaire en 2002.



Êtes-vous propriétaire de l'exploitation agricole où vous vivez ?

Formulation : choix de réponses en 2012 : « Oui », « En partie », « Communauté héréditaire », « Non », « Aucune réponse ».
Données en pourcentage, N 2012 = 820, N 2022 = 778



Question F5

Les femmes mariées sont en général soumises au régime matrimonial ordinaire de participation aux acquêts (56 %). Une femme sur cinq (21 %) a établi un contrat de mariage ; 10 % des participantes au sondage n'ont pas donné de réponse. Le pourcentage de femmes ayant passé un contrat de mariage a augmenté au cours des dix dernières années, passant de 10 à 21 %.

2.3.2 Statut juridique des femmes

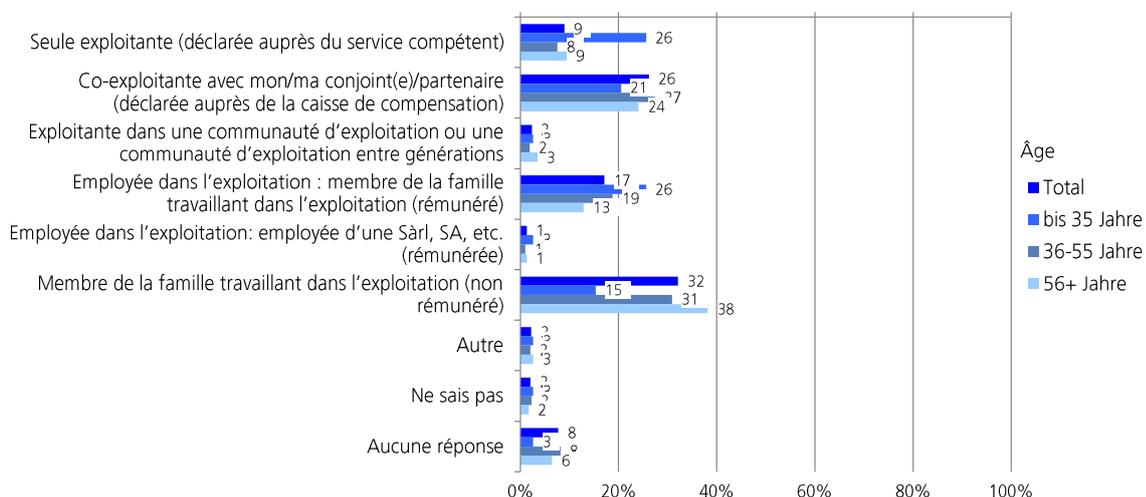
Dans tout juste un tiers des cas (32 %), les femmes décrivent leur statut juridique dans l'exploitation comme celui d'un membre de la famille travaillant sans salaire, cette proportion étant au plus bas chez les jeunes femmes, avec 15 %, et au plus haut chez les femmes les plus âgées, avec 38 %. Un bon quart des femmes (26 %) se qualifient de co-exploitante, avec leur conjoint(e) ou leur partenaire, homme ou femme, et 17 % comme un membre de la famille travaillant dans l'exploitation et rémunéré. C'est chez les jeunes femmes que l'on rencontre le plus cette situation, avec 26 %. Une femme sur onze, soit 9 %, se présente comme seule exploitante, cette proportion étant nettement plus élevée chez les jeunes femmes puisque plus d'un quart est concerné (26 %) et chez les femmes de Suisse italienne (20 %).

Il n'est malheureusement pas possible de comparer le statut juridique des femmes dans l'agriculture entre les enquêtes de 2012 et de 2022 : en 2012, il s'agissait d'une appréciation par les femmes elles-mêmes de leur statut juridique (qu'elles aient été effectivement ou non déclarées auprès du service compétent ou de la caisse de compensation). De plus, en 2012, aucune distinction n'était opérée entre les « membres de la famille travaillant dans l'exploitation » qui étaient rémunérés et ceux qui ne l'étaient pas. Toujours en 2012, 5 % des femmes se définissaient comme seules exploitantes, contre 9 % en 2022. Concernant 2022, les comparaisons entre les différents groupes d'âges semblent montrer que l'on va vers une plus grande part d'activité rémunérée, autrement dit une meilleure répartition des revenus.



Quel est votre statut au sein de l'exploitation du point de vue juridique ?

Données en pourcentage, N = 778



Question F31

5

2.3.3 Direction par les femmes d'une branche de production

En 2022, comme en 2012, un peu moins d'un quart des femmes (23 %) assument seules la responsabilité d'au moins une branche de production. Dans 53 % des cas, la vente directe est la branche de production dont est responsable la majorité des femmes. Viennent ensuite la catégorie des chevaux, moutons et chèvres avec 26 %, les

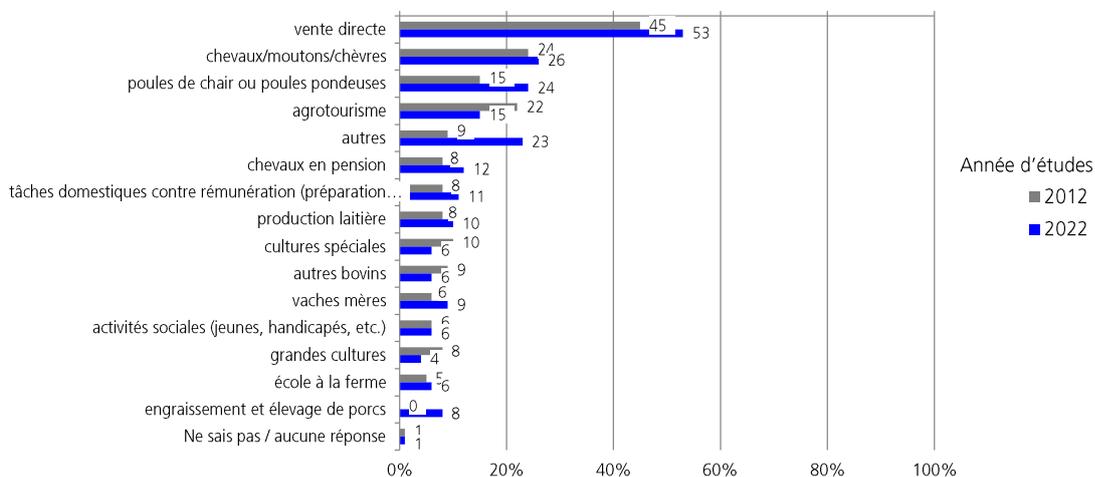
poules pondeuses avec 24 % et l'agrotourisme avec 15 %. Si on leur demande pourquoi elles dirigent une branche de production, la moitié des femmes (51 %) répondent qu'elles le font parce que cela leur plaît. Près d'un tiers font ensuite respectivement valoir des aptitudes particulières et le revenu supplémentaire qu'elles en retirent. Les jeunes femmes sont nettement plus nombreuses à indiquer qu'il est important pour elles d'être responsables d'un domaine de l'exploitation.

Au cours des dix dernières années, la vente directe, en particulier, a gagné en importance : en 2022, cette branche de production est plus fréquemment du ressort des femmes (53 % en 2022, contre 45 % en 2012). Les femmes sont aussi plus souvent responsables de la branche de production des poules pondeuses et des poulets de chair (24 % en 2022, contre 15 % en 2012). Aucune question similaire n'avait été posée dans l'enquête de 2002.



Desquelles branches de production êtes-vous la responsable?

Filter : seule responsable d'une branche de production. Formulation « Engraissement et élevage de porcs » n'existait pas en 2012. Réponses « Petite restauration », « Événements » et « Agrotourisme » réunies en 2012 sous « Agrotourisme ». La réponse « Poules de chair ou poules pondeuses » était en 2012 « Transformation (p. ex. exploitation d'engraissement ou de poules pondeuses) ». Plusieurs réponses possibles, données en pourcentage, N 2012 = 193, N 2022 = 176



Question F16_1

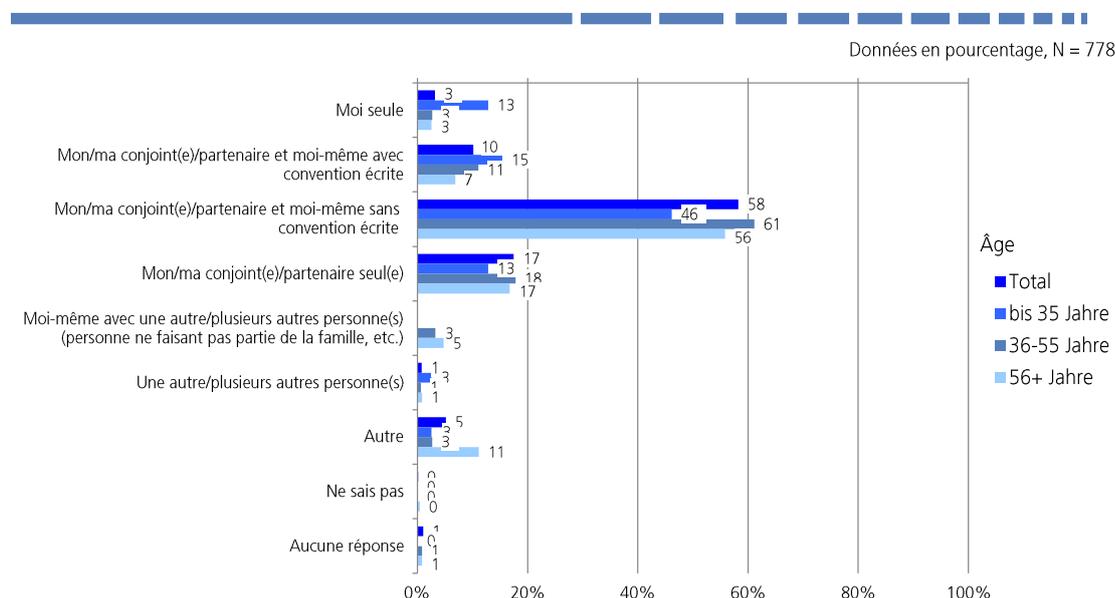
La majorité des femmes (56 %) a apporté un capital dans l'exploitation, souvent sans passer par un prêt (38 %), parfois avec un contrat de prêt (11 %), et quelquefois sous forme de terres ou de bâtiments (7 %). Les jeunes femmes apportent plus souvent des fonds en ayant conclu un contrat de prêt que ne le font les autres groupes (26 %).

La gestion commune de l'exploitation est la norme

Plus de deux tiers (68 %) des femmes indiquent diriger l'exploitation avec leur conjoint(e) ou leur partenaire, homme ou femme. Elles ne sont que 3 % à gérer seules leur exploitation, cette proportion étant nettement plus élevée chez les jeunes femmes, parmi lesquelles elle atteint 13 %. Comparés à 2012, les chiffres concernant la gestion commune de l'exploitation sont en léger recul (2012 : 73 %), alors que les proportions sont restées sensiblement les mêmes pour les autres formes de gestion de l'exploitation.



Qui dirige l'exploitation agricole ?



Question F6

Gestion commune de l'exploitation – résultats des discussions de groupe

La gestion commune de l'exploitation est également la règle parmi les participantes aux groupes de discussion. Le partage des responsabilités et la prise en commun des décisions apparaissent comme les atouts d'une gestion commune de l'exploitation. Les possibles inconvénients sont à chercher dans la nécessité d'une plus grande coordination et le risque de conflits.

« Lorsqu'on peut en parler, on voit parfois une nouvelle solution à laquelle on n'aurait pas forcément pensé toute seule. » (Lucerne, 58 ans)

« Mon mari et moi avons mis les choses au point. S'il arrive quelque chose à l'un de nous, nous arrêtons l'exploitation. (...) Aucun de nous ne veut gérer l'exploitation tout seul, elle est tout simplement trop grande. » (Lucerne, 47 ans)

« Je n'aurais jamais repris une exploitation toute seule, même si j'en avais eu physiquement la capacité. Cela aurait été une trop grande responsabilité pour moi toute seule. » (Biasca, 54 ans)

Toutefois, il n'est pas forcément nécessaire que l'exploitation soit gérée en commun pour que les décisions soient prises de concert :

« Sur le papier, c'est moi [la cheffe de l'exploitation], mais comme nous sommes mariés, nous discutons ensemble des gros investissements. » (Lucerne, 40 ans)

Il arrive aussi que des hommes aient du mal à accepter les décisions d'une femme ou à la considérer comme co-gérante d'une exploitation.

« Mon mari et moi dirigeons ensemble l'exploitation (...). Mais j'ai le sentiment qu'en tant que femme, je ne suis pas vraiment perçue de la même manière que lui par les gens extérieurs à l'exploitation. (...) Si je conduisais l'exploitation toute seule et qu'il travaillait ailleurs, la situation serait tout autre. Mais je devrais aussi assumer tout le travail et décider seule. (...) Nous gérons l'exploitation ensemble, mais on ne nous reconnaît pas forcément les mêmes compétences. » (Lucerne, 34 ans)

Explications et obstacles à l'accession des femmes à la tête d'une exploitation – résultats des discussions de groupe

La question des femmes cheffes d'exploitation a été approfondie lors des discussions de groupe : des tentatives d'explication ont été avancées pour rendre compte de la progression de la part de femmes à la tête d'une exploitation, des obstacles qui les empêchent de devenir cheffes d'exploitation et de la manière dont il serait possible de les encourager dans cette voie.

Les participantes évoquent comme raisons possibles de la progression de la part de femmes cheffes d'exploitation la mutation de la répartition traditionnelle des rôles, les nouvelles représentations de ces rôles, y compris l'exemple donné par les pionnières, la meilleure acceptance et la plus grande assurance des jeunes femmes. Globalement, il y a une plus grande ouverture d'esprit en faveur de la parité. La sensibilisation et l'information peuvent également contribuer à inciter les femmes à devenir cheffes d'exploitation. La reprise d'une exploitation suscite un intérêt croissant auprès des femmes, qui sont de plus en plus nombreuses à suivre la formation d'agricultrice. La mécanisation permet de pallier certains inconvénients tels qu'une moindre force physique. Par ailleurs, l'absence d'alternatives, par exemple l'absence de fils, peut conduire les femmes à reprendre la ferme.

« Les jeunes femmes se disent : quelles possibilités s'offrent à moi ? Elles s'accordent ce droit. Auparavant, elles choisissaient des métiers qui leur laissaient le loisir de devenir maman (...) Aujourd'hui, elles se permettent un peu plus de rompre avec ce schéma. » (Yverdon-les-Bains, 62 ans)

« Je ne me sentais pas contrainte de devoir reprendre quoi que ce soit. La rente de mes parents était assurée, que je choisisse de reprendre l'exploitation ou non. » (Yverdon-les-Bains, 34 ans)

« Tu dois te sortir de la tête qu'une exploitation est peut-être trop grande pour une femme. Si elle l'est pour une femme, elle l'est aussi pour un homme ! » (Yverdon-les-Bains, 57 ans)

Parmi les possibles obstacles expliquant qu'il n'y ait pas davantage de femmes qui prennent la tête d'une exploitation, la grossesse et la maternité sont les deux facteurs qui ressortent. Dans le secteur agricole aussi, elles augmentent la probabilité de voir sa carrière compromise. Une des causes avancées tient à la persistance toujours vivace des valeurs et des rôles traditionnels.

« De manière générale, un paysan transmet plus volontiers son exploitation à son fils qu'à sa fille. L'exploitation doit se transmettre dans la famille selon les liens du sang et ne pas changer brusquement de nom. Ce sont des manières de penser totalement dépassées mais encore très vivaces dans le monde paysan. » (Winterthour, 42 ans)

Les couples se forment généralement plus tard, alors que l'homme a déjà repris l'exploitation. Souvent, il en demeure ensuite l'unique chef, même lorsque sa femme assume davantage de responsabilités dans l'exploitation. Les autres obstacles auxquels sont confrontées les femmes sont, selon leurs dires, une moindre force physique, les difficultés administratives et financières, l'absence d'incitation ou de pression extérieure (p. ex. retraite du mari) ainsi que l'immense responsabilité qui va de pair avec la reprise d'une exploitation. Les cheffes d'exploitation déplorent par ailleurs de n'être pas toujours perçues comme telles par le monde extérieur. Certains offices ou fournisseurs exigent toujours de parler, ou s'adressent toujours, à l'homme, et dans certains formulaires d'assurances (sociales), l'homme figure toujours en première place.

« Toi, tu es la femme, tu portes les enfants, les mets au monde et tu t'occupes de toutes les tâches ménagères. Et si tu deviens en plus cheffe d'exploitation, qui va faire tout cela à ta place ? Est-ce réalisable ? » (Lucerne, 34 ans)

« Si je dois arrêter de travailler pendant ma grossesse, je dois embaucher du personnel. Mais le personnel, c'est aussi à moi de le former ! » (Yverdon-les-Bains, 34 ans)

« Il faut tout le temps mettre les poings sur la table. (...) Quand un homme dit quelque chose, on le croit. Il n'y a que si un problème survient par la suite qu'on remet en cause ce qu'il a dit. Quand une femme dit quelque chose, on remet d'emblée en cause ce qu'elle dit. » (Yverdon-les-Bains, 34 ans)

« Tout représentant, qui passe pour la première fois, veut parler au patron. Mais c'est moi ! C'est toujours pareil, ils veulent voir LE patron. » (Yverdon-les-Bains, 57 ans)

« Celui qui a repris l'exploitation est perçu comme le chef d'exploitation et officiellement déclaré en tant que tel. Mais ce sont deux réalités complètement différentes. Il me semble pourtant que la plupart des gens ont du mal à comprendre qu'il serait aussi possible d'envisager les choses sous cet angle. » (Winterthour, 39 ans)

Dans les groupes de discussion, le rôle de la formation des paysannes, qui se concentre sur des questions d'économie familiale rurale, est sujet à controverse. Alors que certaines femmes la trouvent satisfaisante, d'autres se demandent si elle est suffisante pour conduire une exploitation et si elle ne fait pas la part belle à une répartition traditionnelle des rôles. Une femme constate qu'elle était parfaitement appropriée pour sa petite exploitation vivrière. Une formation déclinée en modules et / ou une plus grande perméabilité entre les modules de la formation des paysannes et ceux de l'école formant les chefs d'exploitation agricole pourraient contribuer à un plus grand panachage entre hommes et femmes, pour reprendre un avis exprimé à maintes reprises lors des discussions de groupe.

La propriété en commun reste un sujet épineux ; elle semble plus accessible lorsque l'acquisition de l'exploitation se fait en commun. Pour des raisons administratives et financières, la propriété demeure en effet souvent entre les mains de la personne qui a repris l'exploitation de ses parents. Cette situation tient aussi aux conditions imposées par le droit foncier rural.

« C'est toujours un peu comme autrefois, les fermes se transmettent souvent dans la famille de l'homme. Et c'est là que commencent les difficultés, à mon avis. On peut les résoudre, mais c'est parfois la croix et la bannière. Je parle d'expérience, car je ne suis pas devenue copropriétaire sans mal. (...) Lorsqu'on achète la ferme ensemble [en dehors de la famille], les chances sont un peu meilleures que dans le cercle familial. (...) C'est un tabou. Et de fait, je me suis entendu dire : tu as fait main basse sur la moitié de la ferme. Cela requiert beaucoup de tact et d'explications. » (Lucerne, 47 ans)

2.4 Revenus et couverture sociale des femmes

Les femmes ont, pour la plupart, des revenus propres, qu'ils proviennent de l'exploitation ou d'une activité extérieure au secteur agricole : elles dirigent l'exploitation ou une branche de production en tant que travailleuse indépendante, sont employées dans l'exploitation ou contribuent au revenu total en exerçant une activité lucrative en dehors de l'agriculture.

Le revenu total (revenu du ménage) des femmes interrogées s'est globalement amélioré. Plus d'une femme sur trois indique qu'il a augmenté sur les dix dernières années, moins d'une femme sur six, qu'il a baissé sur la même période. La moitié des femmes sondées explique cette augmentation du revenu total par la hausse des revenus tirés de l'agriculture, un tiers mentionne comme raison la hausse de ses propres revenus hors de l'exploitation. Par ailleurs, le recul des dépenses pour les enfants (44 %), l'augmentation des revenus non agricoles du conjoint/du partenaire, homme ou femme, (22 %) et le fait qu'aucun gros investissement n'a été nécessaire (16 %), constituent d'autres facteurs ayant contribué à cette évolution positive du revenu total.

2.4.1 Revenus des femmes

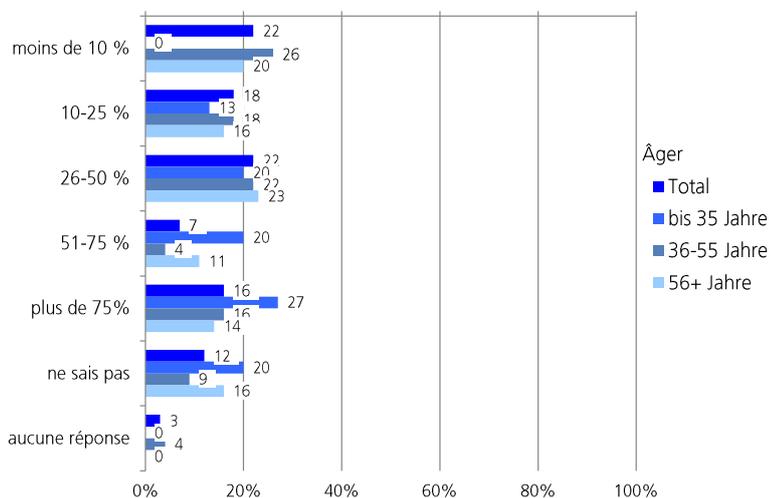
Presque toutes les femmes interrogées travaillent dans l'exploitation. Près d'un quart d'entre elles (23 %) assument seules la responsabilité d'au moins une branche de production : si l'on affine par âge, cette proportion culmine à 38 % chez les jeunes femmes et tombe à 17 % chez les Romandes, si l'on tient compte des régions linguistiques.

Pour près de deux tiers des femmes (62 %), le revenu qu'elles tirent de leur domaine de compétences représente jusqu'à 50 % du revenu total. Quasiment la moitié des jeunes femmes âgées de 35 ans ou moins déclarent, en revanche, qu'elles contribuent pour plus de la moitié au revenu total, par le revenu qu'elle génère avec leur branche de production (total : 23 %).



Combien représentent les branches de production dont vous êtes responsable dans le revenu total (revenu agricole +, le cas échéant, revenu non agricole) ?

Filtre : responsable d'une branche de production, données en pourcentage, N = 176



Question F16_A

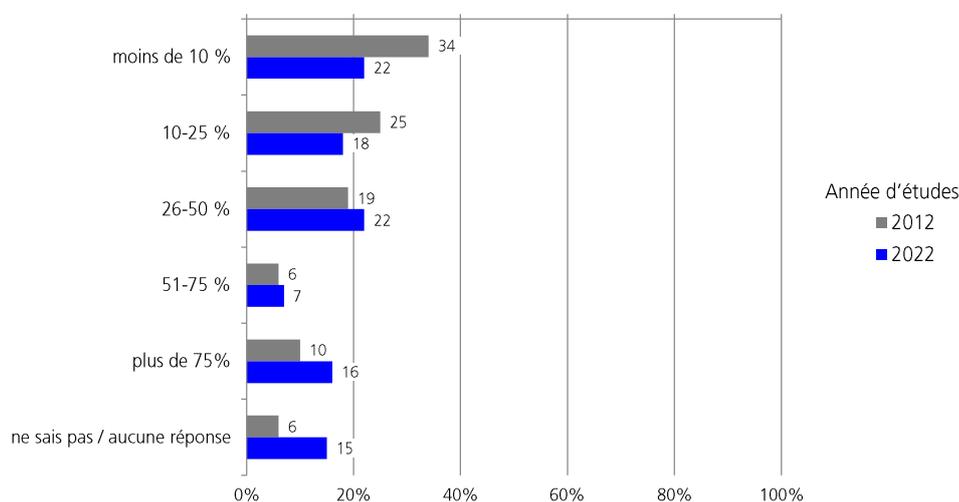
8

En 2022, comme en 2012, près d'un quart des femmes interrogées sont responsables seules d'au moins une branche de production. Leur poids économique s'est accru : sur les dix dernières années, la proportion des branches de production gérées par des femmes et représentant une part supérieure ou égale à 50 % du revenu global a augmenté pour passer de 16 à 23 %. Aucune question similaire n'avait été posée dans l'enquête de 2002.



Combien représentent les branches de production dont vous êtes responsable dans le revenu total (revenu agricole +, le cas échéant, revenu non agricole) ?

Filtre : seule responsable d'une branche de production, données en pourcentage, N 2012 = 193, N 2022 = 176



Question F16_A

Les recettes générées par les femmes dans leur branche de production alimentent dans la plupart des cas (71 %) le compte de l'exploitation, voire dans 93 % des cas chez les jeunes femmes. Par ailleurs, 14 % des femmes les versent sur un compte personnel et 9 % sur le compte du ménage.

Le poids de l'activité lucrative hors de l'exploitation ne cesse d'augmenter

En 2022, plus de la moitié des femmes (53 %) exercent une activité lucrative en dehors de l'exploitation, elles n'étaient que 47 % dans ce cas en 2012 et 44 % en 2002. En 2022, la catégorie des femmes âgées de 35 ans ou moins est la plus représentée parmi les femmes travaillant hors du secteur agricole (62 %). Près de deux tiers des femmes (63 %) sont employées dans le métier qu'elles ont appris. La gamme des activités extérieures à l'exploitation est vaste. Les métiers les plus cités sont ceux d'employées de commerce ou ceux relevant du domaine médico-social (soins et prise en charge).

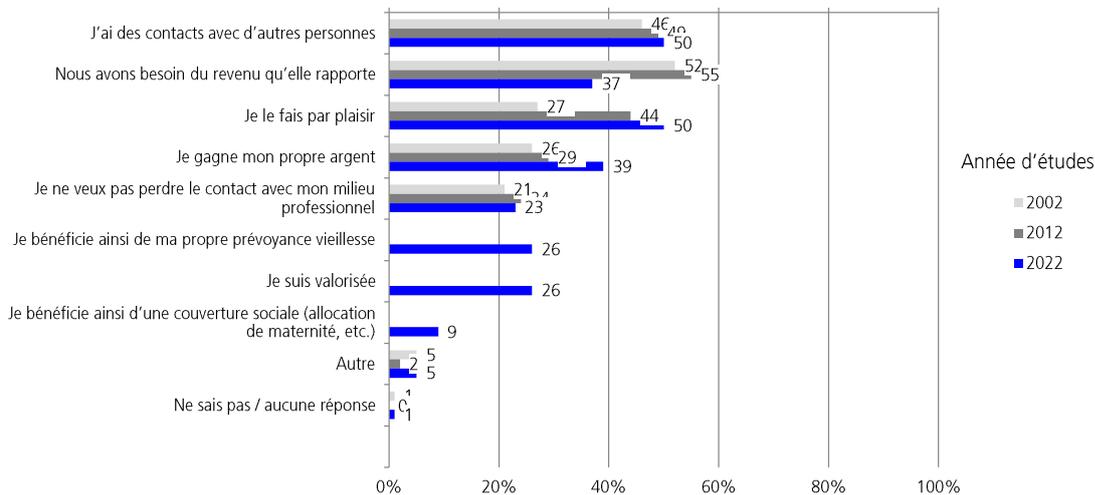
Les deux raisons principales (50 % chacune) qui incitent les femmes à exercer une activité lucrative hors de l'exploitation sont le plaisir de le faire et la possibilité d'avoir des contacts avec d'autres personnes. Deux femmes sur cinq (39 %) indiquent le faire parce qu'elles souhaitent gagner leur propre argent, et la même proportion parce qu'elles ont besoin de ce revenu.

Les raisons avancées pour expliquer l'exercice d'une activité lucrative hors de l'exploitation sont très différentes de celles données en 2012 et en 2002 : le plaisir à exercer sa profession et la possibilité de gagner son propre argent ont gagné en importance, alors que moins de femmes sont tributaires de ce revenu. Au fil du temps, l'activité salariée hors de l'exploitation a légèrement progressé : en 2022, les femmes interrogées travaillaient 10 heures par semaine hors de l'exploitation, en 2012, ce n'était encore que 7 heures par semaine contre 8 heures en 2002.



Quelles sont les trois principales raisons pour lesquelles vous exercez cette activité professionnelle en dehors de l'exploitation ?

Possibilité de cocher trois raisons au maximum. Filtre : activité professionnelle en dehors de l'exploitation ; en 2012, deux raisons au maximum ; Réponses : « Je suis valorisée », « Je bénéficie ainsi d'une couverture sociale (p. ex. allocation de maternité) », « Je bénéficie ainsi de ma propre prévoyance vieillesse » non proposées en 2012 et 2002. Plusieurs réponses possibles, Données en pourcentage, N 2002 = 364, N 2012 = 381, N 2022 = 410



Question F17_D

Pour beaucoup, le ou la partenaire des femmes interrogées exerce aussi une activité lucrative hors de l'agriculture : c'est le cas pour plus de deux femmes sur cinq (42 %). La moitié des partenaires, homme ou femme, exerçant une activité lucrative en dehors de l'exploitation, travaillent plus de 25 heures hebdomadaires à l'extérieur ; globalement, la moyenne des heures de travail fournies hors de l'exploitation a augmenté au cours des dix dernières années, passant de 25 à 28 hebdomadaires (pas de données disponibles pour 2002).

2.4.2 Couverture sociale des femmes

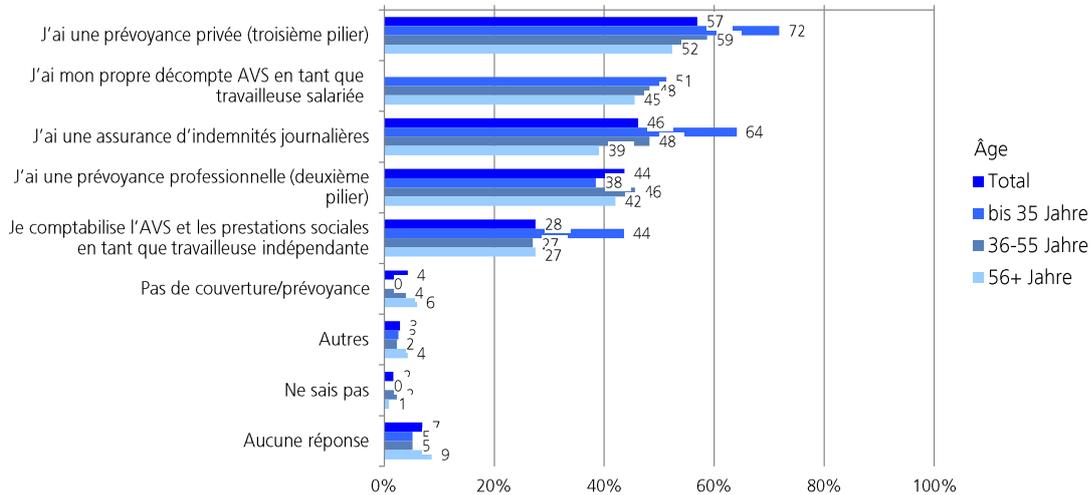
Par couverture sociale, on entend ici le système des trois piliers, c'est-à-dire la couverture par l'assurance étatique (1^{er} pilier), par la prévoyance professionnelle (2^e pilier) et par la prévoyance individuelle (3^e pilier). Dans l'ensemble, on constate que les femmes ne se font pas trop de soucis pour leur couverture sociale. Sur une échelle de 1 à 5, où la note de 5 correspond à l'appréciation « Beaucoup de soucis », les réponses des femmes donnent en moyenne un résultat de 2,3, cette valeur étant légèrement supérieure chez les femmes de Suisse romande (2,7).

En 2022, 57 % des femmes disposent d'un 3^e pilier, l'écart varie de 60 % chez les femmes alémaniques à 33 % chez les femmes de Suisse italienne. 47 % des femmes interrogées disposent de leur propre décompte AVS en tant que travailleuses salariées, 46 % d'une assurance d'indemnités journalières et 44 % d'une prévoyance professionnelle (2^e pilier). 28 % cotisent à l'AVS et pour les prestations sociales en tant que travailleuses indépendantes. Par rapport aux groupes témoins, les jeunes femmes sont plus nombreuses à posséder un 3^e pilier (72 %), une assurance d'indemnités journalières (64 %) et à cotiser aux assurances sociales en tant que travailleuses indépendantes (44 %) que leurs consœurs.



Quelle est votre situation s'agissant des assurances sociales et de la prévoyance ?

Plusieurs réponses possibles, moyenne des réponses = 2,4 ; données en pourcentage, N = 778



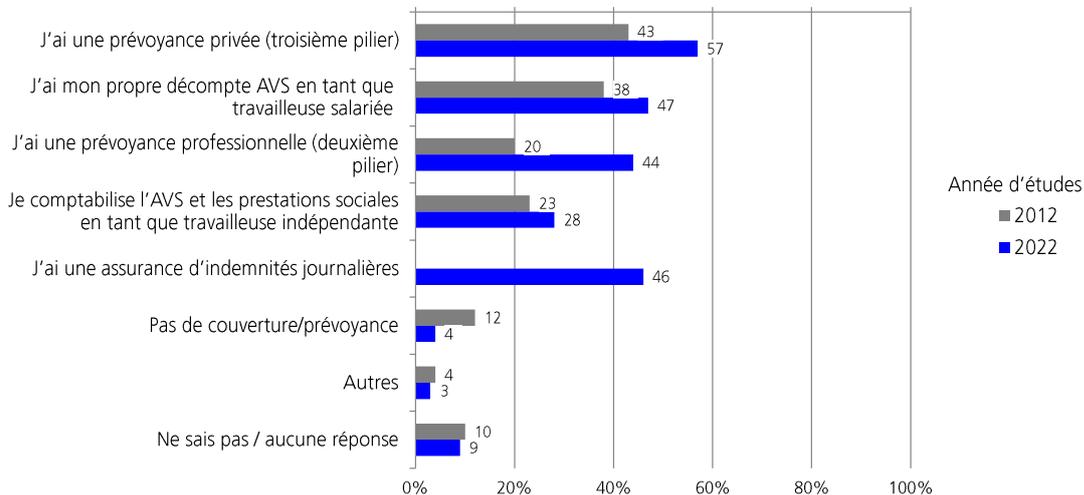
Question F33

Il est réjouissant de constater qu'au cours des dix dernières années, la couverture sociale des femmes a connu une évolution positive dans tous les cas sur lesquels portaient les questions. La part de femmes n'ayant pas de couverture ou de prévoyance en propre a reculé, passant de 12 à 4 % sur la même période. 57 % des femmes interrogées disposent entre-temps d'un 3^e pilier (contre 43 % en 2012) et 44 % d'un 2^e pilier (contre 20 % en 2012). Aucune question similaire sur la couverture sociale n'avait été posée dans l'enquête de 2002.



Quelle est votre situation s'agissant des assurances sociales et de la prévoyance ?

Formulation : « J'ai une assurance d'indemnités journalières » non proposée en 2012.
Plusieurs réponses possibles, Données en pourcentage, N 2012 = 809, N 2022 = 778



Question F33

La prise de conscience de l'importance de disposer d'une couverture sociale a progressé – résultats des discussions de groupe

Les participantes aux discussions de groupe expliquent l'évolution positive concernant la couverture sociale par divers facteurs : il a déjà été souligné à plusieurs reprises que la prise de conscience de son importance s'est accrue et que l'information circule mieux. Les professionnels de la comptabilité, des assurances et des sociétés fiduciaires rendent attentifs à ces questions et la vulgarisation agricole, elle-même, contribue à une meilleure information des femmes. Lors de l'octroi de crédits aussi, les questions autour de la couverture sociale sont de plus en plus souvent abordées. Par ailleurs, la prévoyance vieillesse offre également une possibilité d'optimisation fiscale (2^e et 3^e piliers). Dans l'agriculture, les divorces ne sont pas rares non plus, ce qui renforce la prise de conscience que le mariage, et donc la couverture sociale de l'époux, ne sont pas éternels. En outre, les campagnes de Union suisse des paysannes et des femmes rurales et les formations et les séminaires d'approfondissement ont également contribué à cette heureuse évolution. Dans l'ensemble, le thème de la prévoyance a gagné en importance. Les femmes se préoccupent davantage de leur sécurité financière et il y a davantage d'argent disponible à cet effet. Par ailleurs, des formes alternatives de protection (comme le droit d'habitation à titre gracieux pendant tout le temps de la retraite, nécessitant donc des besoins financiers moindres) sont en perte de vitesse.

Entre-temps, de nombreuses femmes travaillent hors de l'exploitation et sont en partie assurées par ce biais. Lorsque ces femmes renoncent à leur activité extérieure, elles veulent continuer à bénéficier d'une bonne couverture. Les femmes qui ne viennent pas du monde agricole contribuent également à cette transformation : à leurs yeux, il est normal d'avoir sa propre prévoyance vieillesse. Les jeunes femmes choisissent délibérément de travailler dans une ferme et posent leurs conditions. Les familles sont plus restreintes, les grands-parents ne vivent souvent plus dans l'exploitation et la charge de travail ne repose plus que sur quelques personnes. L'homme comme la femme sont d'autant plus conscients de ce que cela signifie quand il manque une personne. La maternité ou le mariage contribuent à mettre la protection sociale au cœur des discussions, même si sur ce point, quelques femmes estiment que la communication entre partenaires (mariés) peut encore être améliorée.

Laissons la parole à deux jeunes femmes :

« Nous avons été éduquées ainsi. Pour nous, c'était une évidence de cotiser au 3^e pilier dès l'âge de 20 ans et de ne surtout pas avoir de lacunes pour l'AVS. C'est vraiment l'information et les explications qui comptent. (...). On sait à quoi on doit faire attention. » (Winterthour, 34 ans)

« Et bien sûr aussi lorsque tu es enceinte. Si tu es inscrite nulle part, tu ne reçois rien non plus. En revanche, il te suffit d'avoir été inscrite une fois quelque part pour ne pas repartir les mains vides. Autrefois, on n'a pas suffisamment pris en compte le fait qu'il est possible d'obtenir de l'argent ainsi. » (Winterthour, 28 ans)

Les femmes sont d'avis que les débats autour de la PA22+ (évolution future de la Politique agricole à partir de 2022) ont facilité la prise de conscience sur ces questions. Ce qui a donné lieu à controverse, c'est plutôt de savoir jusqu'à quel point la couverture sociale doit être réglementée par la politique agricole. Certaines femmes considèrent que c'est essentiel, alors que d'autres insistent sur l'importance de la responsabilité individuelle.

Quelques femmes se disent également surprises, les unes de cette évolution positive, les autres du fait qu'une partie des femmes n'ait toujours pas de couverture sociale. Il est évoqué que parfois la prise de conscience est bien là, mais que c'est l'argent qui fait défaut pour la couverture sociale et que, par ailleurs, les cotisations sociales et la caisse de pension sont des thèmes quasiment absents de la vulgarisation agricole. Les jeunes gens n'en parlent également que peu entre eux, car la prévoyance vieillesse n'est pas encore d'actualité pour eux. Enfin, c'est un sujet un peu fastidieux, que les partenaires n'ont pas vraiment envie de mettre sur la table.

2.5 Volume de travail, état d'esprit et cohabitation entre les générations

2.5.1 Volume de travail

Le volume de travail des femmes comprend les activités liées aux tâches ménagères et à l'exploitation ainsi que les heures de travail éventuellement réalisées hors de l'exploitation. Dans l'enquête en ligne, les femmes ont été priées d'estimer le temps qu'elles consacraient à diverses activités en été (de mai à octobre) et en hiver (de novembre à avril) en vue d'apprécier la charge de travail.

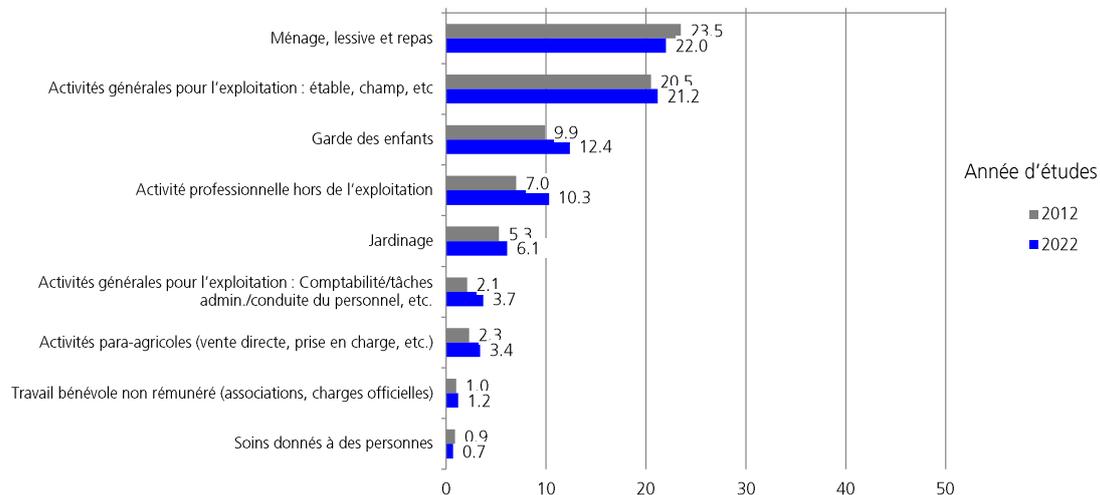
Ce sont les tâches liées aux travaux ménagers qui occupent le plus les femmes. En été, elles y consacrent 22 heures hebdomadaires, en hiver près de 23. Les travaux usuels de l'exploitation représentent aussi un très gros contingent d'heures, avec plus de 21 heures hebdomadaires en été et environ 15 heures en hiver. En été comme en hiver, les femmes consacrent 12 bonnes heures hebdomadaires à la garde des enfants et 10 heures à leur activité lucrative hors de l'exploitation. Le temps passé à la comptabilité, aux tâches administratives et à la conduite du personnel est estimé à environ 4 heures par semaine, celui dédié aux activités para-agricoles telles que la vente directe à 3 heures. Le travail volontaire non rétribué, les travaux de jardinage et les soins apportés aux personnes représentent un moindre investissement en temps.

Dans l'ensemble, le quota d'heures nécessaires à la plupart des activités a augmenté par rapport à 2012. Aucune comparaison ne peut être établie avec 2002, l'approche alors utilisée pour estimer le temps de travail étant tout autre.



À combien d'heures hebdomadaires (samedi et dimanche compris) évaluez-vous votre temps de travail moyen pour les activités suivantes, en été (mai-octobre) ?

Temps additionnés pour «Ménage, lessive et repas de la famille / des employés» en 2022. Réponse «Soins à donner à des personnes» formulée en 2012 «Soins donnés aux personnes nécessitant des soins». Données en valeurs moyennes, N 2012 = 820, N 2022 = 778



Question F12A

Interrogées sur la transformation de la charge horaire sur les dix dernières années, les femmes indiquent que la charge imputable notamment aux tâches touchant à l'entreprise, comme la comptabilité, le travail administratif ou la conduite du personnel, ainsi qu'aux travaux dans les écuries ou dans les champs s'est accrue, bien que cette déclaration soit surtout pertinente pour les jeunes femmes et celles d'âge moyen. Le temps consacré à l'activité lucrative hors exploitation et aux activités para-agricoles a aussi augmenté dans la perception des femmes. Dans l'ensemble, les heures consacrées aux travaux ménagers et à la garde des enfants ont en revanche plutôt diminué selon leurs estimations, sachant que cela ne vaut pas pour les jeunes femmes. Le temps investi pour la prise en charge des apprentis, pour les soins apportés aux personnes dépendantes et pour le travail bénévole non rémunéré n'a quasiment pas évolué.

La transition numérique vécue comme une simplification du travail

Pour la première fois en 2022, il a été demandé aux femmes comment elles se positionnaient par rapport à la transition numérique : la majorité d'entre elles y voient une simplification tant au niveau de l'exploitation (42 %), du ménage (15 %) que dans d'autres domaines (6 %). Un tiers s'en félicite (34 %) et un autre petit tiers la regarde d'un œil neutre (31 %). Une femme sur cinq la considère comme une contrainte (18 %) et 11 % redoutent de perdre pied avec la transition numérique.

2.5.2 État d'esprit et préoccupations des femmes

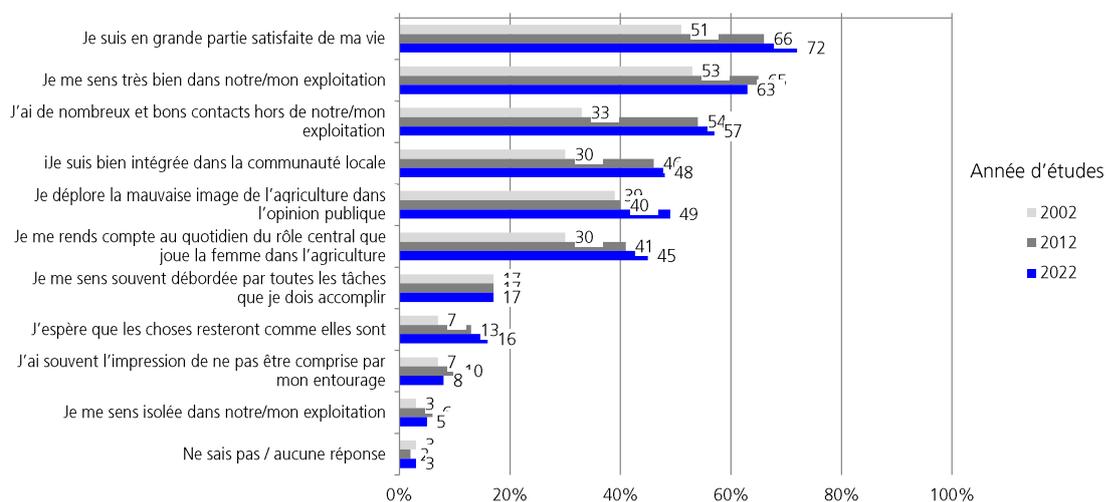
En 2022, les femmes se déclarent en grande partie satisfaites de leur vie (72 %) et cette satisfaction n'a cessé de croître au cours des 20 dernières années (51 % en 2002 contre 66 % en 2012). Pour une large part, elles se sentent très bien dans l'exploitation (63 %), ont de bons contacts hors de l'exploitation (57 %) et une petite moitié d'entre elles indique être bien intégrée dans la communauté locale (48 %). Les femmes jeunes et celles appartenant aux catégories d'âge moyen ont plus souvent l'impression d'être débordées par toutes les exigences auxquelles elles doivent faire face que les femmes plus âgées.

La comparaison dans le temps le montre : les femmes interrogées perçoivent davantage le rôle central que joue la femme dans l'agriculture (30 % en 2002 contre 41 % en 2012 et 45 % en 2022). Toutefois, il y a un groupe croissant de femmes qui espèrent que les choses resteront comme elle sont (7 % en 2002, contre 13 % en 2012 et 16 % en 2022).



Parmi les affirmations suivantes, lesquelles correspondent à votre situation ?

Plusieurs réponses possibles, Données en pourcentage, N 2002 = 883, N 2012 = 820, N 2022 = 778



Question F45

La politique agricole et l'image de l'agriculture soulèvent de l'inquiétude

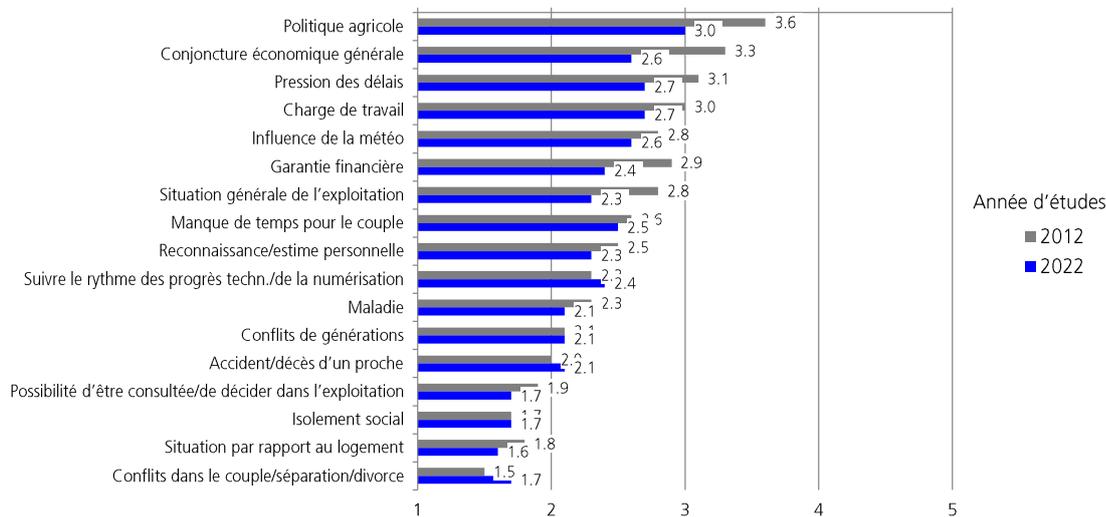
En 2022, la politique agricole (3,0), l'image dégradée dont souffre l'agriculture selon elles (2,9) et la charge de travail (2,7) sont les principaux sujets de préoccupations des femmes, sur une échelle de 1 (« pas du tout ») à 5 (« beaucoup »). La situation par rapport au logement (1,6), les conflits dans le couple (1,7) et l'isolement social (1,7) suscitent peu d'inquiétude.

Il est réjouissant que, dans l'ensemble, le niveau de préoccupation des femmes régresse sur tous les sujets, parfois même de manière très significative. Aucune question sur les préoccupations des femmes n'avait été posée dans l'enquête de 2002.



Qu'est-ce qui **vous pèse** dans votre situation actuelle ?

Données en valeurs moyennes, N 2012 = 820, N 2022 = 778



Question F47

Image de l'agriculture – résultats des discussions de groupe

Dans les groupes de discussion aussi, les femmes se font l'écho de certaines préoccupations ayant trait à la politique agricole et à l'image de l'agriculture :

« J'envisage l'avenir plutôt sereinement pour mon exploitation. Mais je crois que cela va devenir de plus en plus difficile, avec la politique que nous avons. En particulier, le fait que nous devons sans arrêt nous justifier (...). Je crois que ce sera de plus en plus dur. Mais en ce qui nous concerne, nous sommes relativement indépendants, nous avons modernisé et défini des priorités. Nous ne sommes pas non plus tributaires de nos fournisseurs, etc. Nous pouvons fixer nos prix nous-mêmes. Je pense que le travail d'information au sein de la société est essentiel. Qu'il faut sans cesse réexpliquer, faire front, ouvrir ses portes, etc. » (Winterthour, 44 ans)

2.5.3 Cohabitation avec l'ancienne génération

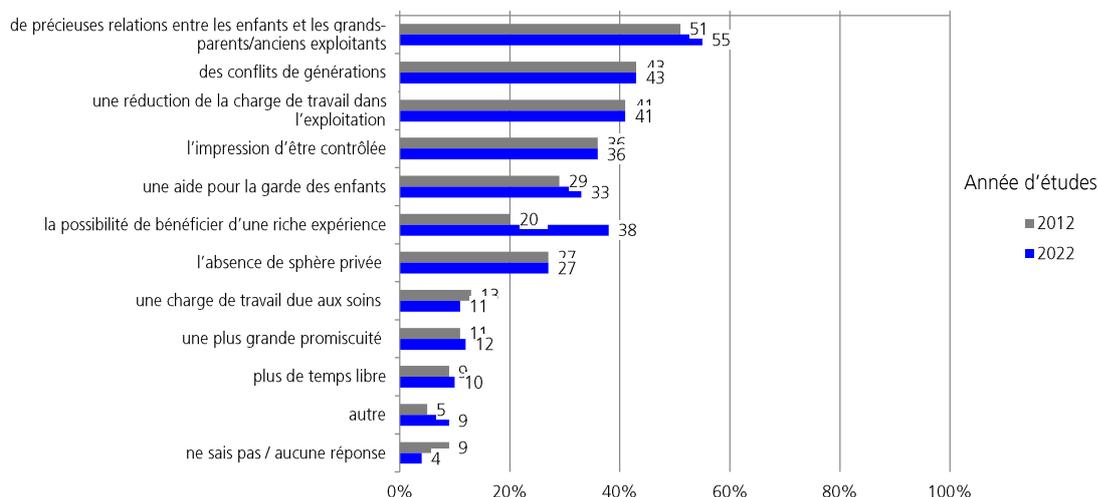
La cohabitation des générations a de bons et de mauvais côtés, même si les bons côtés l'emportent, comme le montre le résultat de l'enquête en ligne. La vie en commun permet aux enfants de créer un lien précieux avec leurs grands-parents, aux femmes de se décharger sur leurs (beaux-)parents qui les aident dans l'exploitation ou pour la garde des enfants, et d'avoir la chance de pouvoir bénéficier de la riche expérience des générations précédentes. Toutefois, cette cohabitation peut parfois être source de conflits. Plus de 40 % des femmes interrogées se déclarent en butte à des conflits de génération, plus d'un tiers se sentent surveillées, un quart déplore l'absence de sphère privée et quelques femmes doivent assumer la charge supplémentaire que représentent les soins à apporter à la génération précédente.

Entre 2012 et 2022, l'estimation concernant le partage d'expériences s'est améliorée, alors que les autres aspects sont restés relativement stables. En 2002, aucune question n'avait été posée sur la cohabitation avec les générations précédentes.



Comment ressentez-vous la cohabitation avec l'ancienne génération ?

Filtre : cohabitation avec l'ancienne génération. La réponse « L'impression d'être contrôlée » était formulée en 2012 « Contrôle » ; « Des conflits de générations » était formulée en 2012 « Conflits » ; « De précieuses relations entre les enfants et les grands-parents/anciens exploitants » était formulée sans les anciens exploitants en 2012. Plusieurs réponses possibles, Données en pourcentage, N 2012 = 362, N 2022 = 303



Question F11B

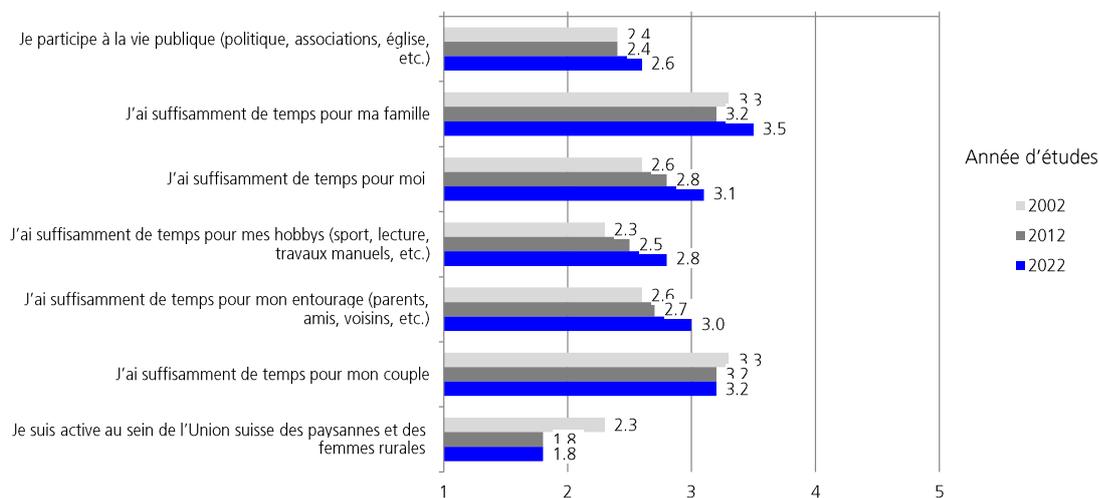
2.6 Temps libre et vacances

Dans la plupart des domaines, les femmes estiment qu'en 2022, elles ont eu plus de temps à disposition qu'en 2002 et en 2012. Sur une échelle de 1 à 5, où le 5 signifie que la personne sondée est tout à fait d'accord avec l'énoncé, les affirmations suivantes ont obtenu une valeur moyenne supérieure à 3 : « J'ai suffisamment de temps pour ma vie de famille » (3,5), « J'ai suffisamment de temps pour ma vie de couple » (3,2), « J'ai suffisamment de temps pour moi » (3,1). Les femmes ont relativement peu de temps à consacrer à un engagement dans une organisation de paysannes ou de femmes rurales ou ne le prennent pas (1,8).



Dans quelle mesure les affirmations suivantes correspondent-elles à votre situation ?

Formulation : réponses couple et vie familiale regroupées en 2012 et 2022.
Données en valeurs moyennes, N 2002 = 883, N 2012 = 820, N 2022 = 778



Questions F23_1 – F23_7

Elles sont trois sur cinq à ne pas prendre de vacances (21 %) ou à prendre moins d'une semaine (19 %) de vacances par an ou tout juste une semaine (20 %). Globalement, la part des femmes qui se contentent d'une semaine de vacances tout au plus est en constante diminution sur les vingt dernières années. Au fur et à mesure des années, le manque de temps est devenu le principal motif invoqué pour expliquer l'absence ou le peu de vacances, tandis que le manque d'argent est moins souvent cité.

Si on les questionne sur l'évolution sur les dix dernières années, 37 % des femmes répondent respectivement avoir moins ou autant de temps libre qu'auparavant. 20 % des femmes ont davantage de loisirs, même si cela concerne principalement les femmes plus âgées. Par rapport à 2012, le nombre de femmes à déclarer avoir plus de temps libre a augmenté (leur part est passée de 16 à 20 %) alors que la part de celles qui déplorent en avoir moins a diminué (passant de 45 à 37 %). Aucune question n'avait été posée à ce sujet dans l'enquête de 2002.

Les vacances nécessitent une organisation rigoureuse – résultats des discussions de groupe

Les participantes aux groupes de discussion ont des avis partagés au sujet des vacances. Alors qu'une partie des femmes dit prendre régulièrement des vacances, différentes raisons qui s'opposent au fait de prendre des vacances sont également avancées. Les deux premières tiennent à la charge que représente l'organisation préalable pour se faire remplacer et aux coûts élevés tant pour les vacances elles-mêmes que pour le personnel. Une femme note que les vacances avec des enfants peuvent être très éprouvantes, une autre qu'il serait probablement difficile de trouver des auxiliaires dans sa branche de production, à savoir l'élevage de chevaux. Partir en vacances implique que les apprentis, les employés ou la génération précédente prennent les rênes de l'exploitation pendant cette période, ce qui suppose confiance et souplesse.

« Nous avons parfois envie de prendre deux semaines de vacances, mais les conditions ne s'y prêtent pas et nous ne pouvons pas passer en force. C'est pourquoi nous décidons spontanément. Il faut arriver à lâcher prise et à agir spontanément. » (Lucerne, 40 ans)

« J'aime partir en vacances cinq à six semaines d'affilée. Mais maintenant ce n'est plus possible. Je dois me contenter de deux semaines, et encore une seule fois par an. On trouve toujours une solution et les personnes à demeure nous prêtent main forte, de même que mon père. Quand on s'y prend suffisamment tôt, on arrive à s'organiser. On s'en sort toujours. » (Winterthour, 33 ans)

« Je ne viens pas du secteur agricole. Avant je partais aussi en vacances. Dans mon entourage, j'entends dire que même les familles avec plusieurs enfants ont un auxiliaire d'exploitation. Mais mon mari est d'avis qu'on dépense alors non seulement pour l'auxiliaire d'exploitation mais aussi pour les vacances et que cela revient cher. Et puis il y a la responsabilité, il a du mal à lâcher les rênes. Il préfère faire tout lui-même et tout gérer par lui-même. » (Winterthour, 48 ans)

« Je me demande souvent ce qui est le plus difficile ? Trouver du personnel capable d'assurer le travail ou en déléguer la responsabilité ? » (Winterthour, 39 ans)

« Je n'ai même pas envie de partir. Ce n'est pas reposant du tout. Cela nécessite un tel effort [d'organisation] pour seulement arriver à partir [en vacances]. » (Winterthour, 48 ans)

« Il n'y a qu'au retour qu'on voit les choses différemment. On a l'esprit clair. » (Yverdon-les-Bains, 56 ans)

Que les femmes aient plus de temps pour elles et moins pour leur couple suscitent aussi différentes réactions dans les groupes de discussion. D'un côté, il est mis en avant qu'on a également des besoins personnels, qu'il faut se détendre et qu'avoir du temps pour soi est indispensable pour pouvoir ensuite se consacrer de nouveau à son couple ; à plus forte raison quand on est épuisé. La phase de vie dans laquelle on se trouve peut également jouer un rôle : avec des enfants en bas âge, il est encore plus difficile de trouver du temps pour le couple. Par ailleurs, force a été de constater que le besoin de consacrer davantage de temps à son couple baissait, dans la mesure où les partenaires passaient déjà énormément de temps ensemble au travail.

« Être partenaires ne se limite pas à travailler ensemble. Mais cela fait quand même une différence si tu travailles aux côtés de ton partenaire ou si tu sais que le jour où il pleut, vous pouvez prendre un café ensemble à 9 h 30. Si ton conjoint est absent du matin au soir, c'est impossible. » (Winterthour, 33 ans)

2.7 Perspectives d'avenir : point de vue des femmes sur ce que sera l'agriculture suisse dans dix ans

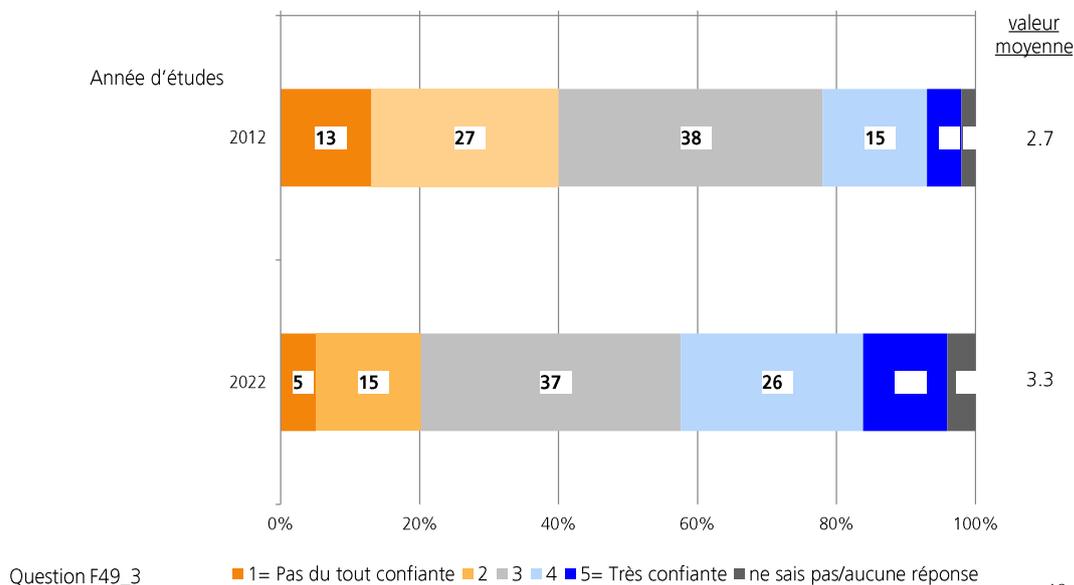
Globalement, les femmes portent un regard optimiste sur l'avenir. C'est à leur avenir personnel qu'elles accordent la meilleure évaluation. Sur une échelle de 1 à 5, le 5 signifiant « très confiantes », les femmes donnent en moyenne une note de 4. Les femmes de Suisse alémanique (4,1) voient leur avenir personnel de manière plus positive que leurs consœurs (de Suisse francophone ou italophone, dont les moyennes respectives s'établissent toutes deux à 3,6). Mais les femmes sont également optimistes pour l'avenir de leurs exploitations (3,7), et juste après pour celui de l'agriculture (3,3). C'est chez les jeunes femmes que le regard porté sur l'avenir est le plus positif (4,3).

L'un dans l'autre, la vision portée sur l'avenir a connu une évolution positive au cours des vingt dernières années : cela vaut tant pour l'avenir personnel, que pour l'avenir de l'exploitation ou encore l'avenir de l'agriculture en général. Sur cette période, l'évaluation de ce dernier aspect a progressé de 2,4 à 2,7, puis 3,3 (2002 : seule la valeur moyenne est connue).



Quel est votre degré de confiance par rapport à ... ? L'avenir de l'agriculture

Données en pourcentage, N 2012 = 820, N 2022 = 778



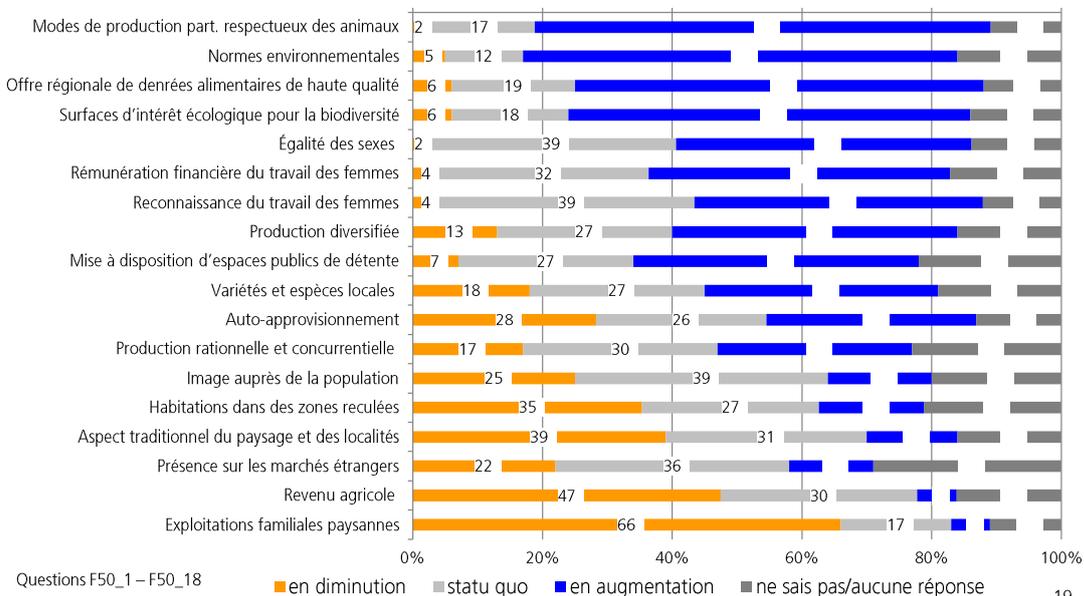
18

À quoi ressemblera l'agriculture suisse dans dix ans ? Une très large proportion de femmes, plus des deux tiers (71 %), indique que la production particulièrement respectueuse des animaux va progresser dans les dix prochaines années ; elles sont un peu moins à le penser pour les normes environnementales (67 %) et pour les surfaces présentant un intérêt écologique pour la préservation et la promotion de la biodiversité (62 %). Sur les questions relatives aux femmes aussi, une certaine assurance est perceptible : ainsi, une petite moitié des femmes est d'avis qu'il y aura des améliorations concernant la rémunération financière du travail des femmes, la parité entre les sexes et la reconnaissance du travail des femmes. Les femmes anticipent un déclin des petites exploitations familiales (66 %) et du revenu agricole (47 %).



Quel sera le visage de l'agriculture suisse dans dix ans ? (par rapport à aujourd'hui)

Données en pourcentage, N = 778



Perspectives d'avenir – résultats des discussions de groupe

Les participantes aux groupes de discussion se montrent, pour la plupart, confiantes quant aux perspectives d'avenir, notamment pour ce qui est de leur propre entreprise. Quelques-unes trouvent également positif que les sujets environnementaux et l'approvisionnement régional aient gagné en importance. Et la réflexion engagée sur les questions de parité va dans la bonne direction : une plus grande indépendance par rapport aux hommes, une meilleure sensibilisation pendant la formation, des femmes plus courageuses qu'auparavant, des paysannes comme porte-drapeau d'une profession.

« J'ai eu de la chance d'épouser un paysan. Je place beaucoup d'espoir dans la jeunesse, c'est l'avenir. Nous devons leur transmettre un terroir sain. Les gens ont oublié que le plus important c'est alimentation. » (Yverdon-les-Bains, 56 ans)

« Concernant les perspectives d'avenir, je suis relativement optimiste pour notre exploitation. Nous avons des retours vraiment positifs de nos clients. Nous ne sommes pas une grosse exploitation qui s'est spécialisée. Nous avons essayé de créer une économie agricole circulaire et pour l'instant, cela marche plutôt bien. » (Winterthur, 28 ans)

Toutefois, des voix critiques et des préoccupations se font entendre également. Absence de reconnaissance, initiatives populaires, pression croissante et sentiment de devoir se justifier : tout cela est ressenti comme un fardeau.

« Mais comment puis-je, à ma petite échelle, dans mon exploitation, arriver à répondre aux besoins toujours croissants de notre société ? » (Biasca, 38 ans)

« L'image de l'agriculture et les prix non réalistes auxquels partent nos produits m'inquiètent personnellement bien plus que la situation des femmes dans l'agriculture. » (Biasca, 41 ans)

3 Conclusion et recommandations

3.1 Conclusion

La présente étude donne un aperçu de la manière dont les participantes à l'étude perçoivent la situation actuelle des femmes dans l'agriculture suisse.

Les rôles changent lentement. Les jeunes femmes se voient, en particulier, plus souvent dans le rôle d'une cheffe d'exploitation ; elles sont plus sûres d'elles et assument aussi, dans l'exploitation, plus de responsabilités que les femmes plus âgées. Le nombre croissant de cheffes d'exploitation est également une source d'inspiration pour les autres femmes. Les femmes du secteur agricole assument en moyenne plus de trois rôles, ceux de femme au foyer et de mère restant prédominants. Elles sont aussi très satisfaites de leurs principaux rôles.

Il ressort des discussions de groupe que la perception du rôle des femmes change aussi petit à petit, bien que lentement, dans le milieu agricole. Outre les changements sociétaux en général, plusieurs facteurs contribuent à cette évolution : les origines non agricoles et la meilleure formation des femmes ainsi que la mécanisation et la diminution du nombre d'employés dans l'exploitation. Par ailleurs, les schémas traditionnels restent vivaces. Par exemple, c'est encore souvent à l'homme que l'on s'adresse pour les questions de gestion, même si c'est la femme qui dirige l'exploitation. Enfin, les cheffes d'exploitation ont l'impression que les formulaires (d'assurances) ne les prennent pas entièrement en considération ou ne le font pas suffisamment.

L'étude de 2022 révèle le grand rôle économique des femmes dans l'agriculture : la moitié des jeunes femmes sondées en ligne estiment que les activités dont elles sont responsables représentent plus de 50 % du revenu de l'exploitation. Qui plus est, les femmes accomplissent de plus en plus de travaux de gestion dans l'exploitation. L'éventail des tâches des femmes est large et a même augmenté pour la moitié d'entre elles au cours des dix dernières années.

Les femmes ont davantage conscience de l'importance de la couverture sociale et de la prévoyance. Les résultats du sondage en ligne mettent en évidence l'évolution favorable de cet aspect dans tous les domaines étudiés par rapport à 2012. Seules 4 % des femmes déclarent ne pas bénéficier d'une couverture sociale ni d'une prévoyance en propre. Les activités professionnelles exercées par les femmes hors de l'exploitation ont encore gagné en importance, ce qui permet aussi souvent de garantir une partie de la couverture sociale et de la prévoyance. Il ressort des discussions que la sensibilisation à ces questions lors des formations ou des entretiens conseils menés notamment par des sociétés fiduciaires, des compagnies d'assurance ou la vulgarisation agricole, mais aussi le processus d'élaboration de la Politique agricole à partir de 2022 (PA22+) ont largement contribué à améliorer la couverture sociale.

On constate que les jeunes femmes, en particulier, ont tendance à conclure plus souvent des contrats de prêt pour l'argent qu'elles ont investi dans l'exploitation de leur partenaire, homme ou femme, et que leurs investissements sont donc mieux couverts.

Le volume de travail a augmenté par rapport à celui de 2012, et la majorité des femmes ne prend jamais ou peu de vacances. Mais les résultats sont dans l'ensemble légèrement plus positifs pour le temps dont les femmes disposent en général. Une grande partie d'entre elles voient dans le numérique un allègement de la charge de travail. Les femmes se sentent en général très bien dans leur exploitation agricole et sont satisfaites de leur vie. Elles envisagent l'avenir avec optimisme en dépit de l'inquiétude que leur cause la politique agricole et l'image négative dont elles ont l'impression que l'agriculture souffre auprès de la population.

3.2 Recommandations

Le groupe de suivi de la présente étude a formulé les recommandations suivantes à la lumière des résultats du sondage en ligne et des discussions de groupe :

Accroître la visibilité des femmes à la tête d'une exploitation

Les femmes à diriger seules ou à posséder une exploitation agricole restent peu nombreuses. Si la direction conjointe d'une entreprise agricole est aujourd'hui la norme, il n'en demeure pas moins que les femmes sont rarement perçues comme des cheffes d'exploitation. Il est possible de contribuer à accroître la visibilité des femmes dans leurs rôles de propriétaires, d'exploitantes et de cheffes d'exploitation et d'ancrer cette image dans les mentalités en présentant et en améliorant la représentativité des exploitations dirigées par des femmes, notamment dans les revues agricoles, dans les supports de formation ou dans des articles qui leur sont dédiés. Il convient de citer à cet égard les « Artisanas du Vin », une initiative qui a pour mission de donner plus de poids aux femmes dans le secteur viticole, ou « DiVINes ! », le Salon suisse des vigneronnes.

La visibilité des femmes et la position de celles à la tête d'une entreprise agricole peuvent être renforcées par le développement de la plateforme coordonnée par AGRIDEA ou des groupes d'experts spécialement destinés aux cheffes d'exploitation, comme ceux qui ont été mis en place par le centre agricole de Liebegg ou par Inforama.

Allègement pour les femmes enceintes et les jeunes mères

La forte intrication des sphères familiale et professionnelle dans l'agriculture pose des défis particuliers aux femmes enceintes et aux jeunes mères, surtout lorsqu'elles dirigent seules des élevages : la frontière entre ces deux sphères est difficile à délimiter. De plus, la femme est une main-d'œuvre qui est aussi souvent employée quand elle n'est, en fait, pas disponible ou ne devrait pas l'être. Il est possible d'atténuer les conséquences sur le travail de l'exploitation dues à l'absence des femmes et d'alléger la charge de travail des jeunes parents en proposant des aides facilement accessibles pour l'exploitation et la famille, mais aussi en insistant davantage sur les solutions existantes.

Autres mesures de sensibilisation par la vulgarisation

Les discussions de groupe ont permis de mettre en évidence le fait que la sensibilisation à la couverture sociale et à la prévoyance par les services de vulgarisation et les sociétés fiduciaires avait considérablement contribué à une évolution favorable. Il ne faut donc pas sous-estimer le rôle des services de vulgarisation et des sociétés fiduciaires dans la sensibilisation et l'information : ceux-ci peuvent aborder la question du compte bancaire et d'autres solutions envisageables (compte personnel pour son propre revenu, accès commun à un compte joint) ainsi que les rapports de propriété et le statut juridique (propriété individuelle, copropriété, statut d'employé ou d'indépendant, etc.). Ces services donnent la possibilité aux personnes à la tête d'une exploitation et à leurs partenaires de peser en connaissance de cause le pour et le contre, les aidant ainsi à prendre une décision mûrement réfléchie.

La vulgarisation peut aussi apporter un soutien aux femmes en rappelant aux couples l'importance des masses patrimoniales (p. ex. investissements de biens propres dans l'exploitation du partenaire, homme ou femme) et en les incitant à conserver soigneusement les extraits de compte et la dernière déclaration d'impôt avant le mariage. Les couples peuvent également se faire conseiller pour l'établissement de contrats de prêt, l'enregistrement de la provenance des fonds engagés dans des investissements et pour l'adaptation du régime matrimonial (par une convention ou un contrat de mariage).

La vulgarisation et la formation jouent aussi un rôle d'autant plus important dans la sensibilisation qu'elles abordent la question de la charge de travail des femmes. Cette question est surtout cruciale lorsqu'il faut s'occuper des enfants et exercer une activité professionnelle hors de l'exploitation en plus du travail dans la ferme et des tâches domestiques. Il est possible d'utiliser le budget de travail « LabourScope » pour calculer le temps nécessaire pour les travaux de l'exploitation et les travaux ménagers. Ces calculs peuvent aider à décider quelles tâches doivent être accomplies, par qui et comment elles seront rémunérées.

Examen des formulaires de l'administration et d'assurances (sociales)

Il est ressorti des discussions de groupe que l'administration et les assurances sociales continuaient parfois à pénaliser les cheffes d'exploitation dans les formulaires soit en n'envisageant tout simplement pas la possibilité qu'elles puissent être cheffes d'exploitation, soit en employant uniquement la forme masculine. Inciter les services administratifs et les compagnies d'assurances à recourir à un langage neutre du point de vue du genre peut aider à renforcer la parité et la visibilité des femmes en tant que cheffes d'exploitation.

Bilan et évolution des formations

La formation des paysannes a fait l'objet d'une controverse dans les groupes de discussion. Tandis que certaines femmes étaient très favorables à cette formation, d'autres se demandaient si elle était suffisante pour diriger une exploitation et si elle ne servait pas plutôt à pérenniser une répartition traditionnelle des rôles. Les participantes ont également déploré la trop faible perméabilité entre les modules de la formation des paysannes et ceux de l'école de chefs d'exploitation.

Une approche possible consisterait à examiner la situation dans les cantons quant à ces deux formations et d'élaborer des recommandations sur la base des résultats de cette analyse pour harmoniser ou développer la formation des paysannes et celle de l'école de chefs d'exploitation.